

CHARBONNERIE ST LAURENT INC

Neigeux avec quelques chutes de neige, éclaircies en fin de journée. Plus froid. Vents du nord-ouest allant jusqu'à 25 milles. Minimum de maximum 10 et 20 degrés.

Le meilleur hôtel 374 6221 Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

50e année, No 88 Edition Victoriaville, jeudi 12 février 1970 Dix cents

ROBES Vanité

DES FURIES TROIS RIVIERES

Franc... Parler

- **VICTORIAVILLE** — L'élargissement du coin Saint-Jean-Baptiste Perreault est prévu dans la 4e partie du programme de rénovation urbaine. C'est donc dire que les bâtisses appartenant à M. Lucien Dion pourront disparaître pour le début de 1971. C'est ce que déclarait le maire P.A. Poirier, mardi soir, devant les membres du club Optimiste local.
- En raison de leur "Optival" de vendredi à la salle Windsor, les membres du club Optimiste n'auront pas de souper régulier, mardi prochain.
- Un défilé de monde est organisé par le club Optimiste de Victoriaville à l'hôtel Central, mardi soir le 17 février.
- Au cours d'une conférence-éclair, M. Raymond Charbonneau de la régionale des Bois-Francis, déclara que M. Jean-Marie Morin, ministre d'état à l'Éducation, avait récemment exprimé clairement la volonté du ministère de l'Éducation d'intégrer réellement le sport dans notre système scolaire afin qu'il soit concrètement accessible à tous les étudiants du Québec. M. Charbonneau ajouta qu'à la régionale des Bois-Francis, le sport scolaire existe. C'est-à-dire qu'il est organisé et coordonné par le service d'éducation physique. Les jeunes peuvent compétitionner au niveau de l'école, au niveau inter-écoles, inter-régionales et au niveau provincial.
- Pierre Thibeau, blessé à un pied et Pierre Potvin, retenu par son travail, n'assistèrent pas à la pratique des Tigres de mardi soir. Au cours de cette pratique, Gilles Carrière a été légèrement blessé à un poignet. L'alignement des Tigres devrait être au complet pour la joute de vendredi contre Chicoutimi.
- Richard Charron porte un casque protecteur spécial lui protégeant la joue et il semble être en bonne condition physique.
- Le mot d'ordre chez les Tigres cette semaine est: Deux joutes égale deux victoires.
- Vendredi le 20 février, au tournoi Pee-Wee qui aura lieu à Donnacona, Victoriaville rencontrera Saint-Esprit à 18h.30 55 équipes prendront part à cette compétition. La grande finale aura lieu le dimanche 22 février à 19h.30.
- Le club qui représentera Victoriaville est le Champlain, actuellement au premier rang au classement. Le directeur de la catégorie est Roland Beaudet et l'instructeur le frère Tetreault. Jean-Louis Moreau est le publiciste de même que le frère André Tetreault.
- Les Lions de Victoriaville se rendront tel que prévu visiter l'usine de la General Motors à Ste-Thérèse de Blainville le 4 mars. Le départ de Victoriaville aura lieu à 4h.30 et le trajet se fera par autobus.
- Les Lions auront deux conventions cette année. La première aura lieu à Windsor, Ontario, à partir du 30 mai, et la seconde à Atlantic City, au mois de juillet. Chaque convention aura une durée de quatre jours.
- Les Lions de Victoriaville sont invités à se rendre à la cabane à sucre 4-7 de Plessisville le 17 mars. Il y aura un orchestre.

L'an prochain si les négociations avec le CN réussissent

La rue Debigarré prolongée jusqu'à la route no 5

VICTORIAVILLE (R.L.) — "A la fin de 1971 au plus tard, la rue Debigarré pourrait déboucher directement sur la route 5, au niveau de la salle Windsor possiblement, si les négociations en cours avec le CN continuent à bien se dérouler", a mentionné le maire P. A. Poirier de Victoriaville, alors qu'il était le conférencier devant les membres du club Optimiste de notre ville. En affirmant cette nouvelle, le maire Poirier désirait réfuter une allégation d'une personne de l'auditoire qui prétendait qu'on ne verrait pas cette réalisation avant 1987.

Un membre Optimiste demanda au premier magistrat de Victoriaville si le fait que le CN déménage ses pénates dans le parc industriel pourrait diminuer l'efficacité des services de cette compagnie de la couronne. Le maire Poirier mentionna qu'au contraire le déménagement aurait pour effet d'améliorer les services du CN.

Un autre s'informa pour savoir si le transfert de quelques employés du CN de Victoriaville à Richmond, ces dernières semaines, était dû au programme de rénovation urbaine. Le maire répondit que ces mutations n'avaient rien à faire avec la rénovation urbaine.

Montréal et Victoriaville

Dans sa conférence proprement dite, le maire Poirier traite du programme de rénovation urbaine du centre-ville. Il nota par exemple que la Société d'habitation du Québec lui avait souligné récemment qu'à l'exception de Montréal, Victoriaville était actuellement la seule ville du Québec à retirer de l'argent pour faire de la rénovation urbaine.

Dans ce programme de rénovation, les trois premiers projets sont actuellement en marche et seront terminés d'ici la fin de 1970.

Rue Notre-Dame à sens unique

La rue Notre-Dame redeviendrait-elle à sens unique dans quelque temps? Est-ce prévu dans l'étude de rénovation urbaine du centre-ville? Le premier magistrat a été prudent dans sa réponse. Il laissa sous-entendre que le système à sens unique reviendrait. Il explique: "Quand ça reviendra, beaucoup d'études et d'arguments appuieront la mesure".

Pompiers permanents

En plus de la rénovation urbaine, une foule d'autres sujets furent discutés. Ainsi, quelqu'un demanda au conférencier, avec une pointe d'humour, si le fait de ne pas engager de pompiers permanents à la ville était en quelque sorte pensé pour laisser brûler les maisons du centre-ville et dégager ce centre-ville le plus rapidement sans avoir besoin de démolir? Le maire Poirier répondit que 95 pour cent des villes de l'importance de Victoriaville n'avaient pas de pompiers permanents. "Cela coûte tellement cher, que c'est impensable pour Victoriaville, dans le moment".

Questions sans réponse?

D'autres questions pertinentes ou impertinentes, selon qu'on se place dans la peau du conférencier ou dans celle de l'auditoire, furent posées au maire de Victoriaville. On parla ainsi de la venue éventuelle du maire Poirier sur la scène provinciale? Quelqu'un demanda au maire si le fait de partir de la ville ne pourrait pas représenter des dangers pour l'application complète du programme de rénovation urbaine du centre-ville? Ne répondant pas à la première, le



(Photo LeRo)

M. P. A. POIRIER, maire de Victoriaville, était cette semaine le conférencier du club Optimiste de Victoriaville. Après avoir donné un bref exposé sur le programme de rénovation urbaine du centre-ville, le premier magistrat a répondu aux multiples questions de l'auditoire. A la table d'honneur, le président du club Optimiste, Me Gilles Boucher, et le lieutenant-gouverneur, M. Robert Laessle.

M. Bourbonnière invité du club Lions

Les petites entreprises jouent un rôle important

VICTORIAVILLE (B.A.) — La Bei, c'est cet organisme qui a exprimé sa confiance dans la petite entreprise en investissant principalement sous forme de prêts, dans le Québec, entre novembre 1944 et le 30 septembre 1969, \$318 millions dans 3,573 entreprises, dont 2,782 prêts totalisant \$162 millions (plus de 50 p.c.) au cours des seules six dernières années. Tel est la déclaration qu'a fait M. Guy Bourbonnière de la Banque d'expansion industrielle, alors qu'il prenait la parole au souper du club Lions de Victoriaville, mardi soir.

La petite entreprise représente de longs temps, mais plus spécialement depuis l'avènement des grandes sociétés anonymes, dont les compagnies à multiples succursales, un secteur qui présente des problèmes spéciaux d'administration, de compétition de développement et de financement, problèmes qui requièrent des mesures et des solutions bien particulières.

Les petites entreprises jouent un rôle très important dans notre économie nationale, tant du point de vue chiffre d'affaires, que de celui du nombre des personnes employées. On pourrait dire que les petites entreprises sont en quelque sorte, l'ossature du système de l'entreprise privée et les petites entreprises, solides et indépendantes, sont essentielles à la prospérité du pays.

Nous savons que les grandes entreprises peuvent généralement obtenir les capitaux dont elles ont besoin en vendant dans le public leurs actions ou débetures.

Tel n'a jamais été le cas, cependant, pour les petites entreprises (et celles d'envergure moyenne) à la recherche par exemple de crédits de l'ordre de \$15,000, \$25,000, \$50,000 ou \$100,000 en vue de financer la construction ou l'agrandissement d'une usine, l'achat de quelques pièces de machinerie ou véhicules ou encore pour améliorer un fonds de roulement devenu insuffisant par suite de dépenses d'immobilisations substantielles ou à cause d'une augmentation subite du volume des ventes.

Nos économistes et financiers ont reconnu ce problème et des études menées pendant plusieurs années ont résulté en 1944 en la création de la Bei. La Bei est cet organisme dont le rôle est de subvenir aux besoins de capitaux à terme des petites et moyennes entreprises, complétant par le fait même les activités des institutions préexistantes déjà existantes.

Fin pour lesquelles la banque prête

Les cas les plus fréquents sont l'achat de pièces de machinerie et d'outillage, de véhicules, de terrains, l'agrandissement ou la construction de bâtisses. Des demandes peuvent aussi être considérées pour permettre un changement de propriétaire, mais dans ce cas, un prêt ne sera consenti que seulement s'il peut être établi à la satisfaction de la banque que l'entreprise concernée bénéficiera vraisemblablement d'un tel changement. Des prêts pour l'amélioration du fonds de roulement sont quelquefois possibles aussi.

Principales conditions pour que la banque étudie une demande de prêts.

1. Que le projet soit bien conçu et viable et que l'entreprise puisse rembourser à même ses profits dans une période de temps raisonnable, l'emprunt qu'elle désire contracter. Le montant d'un prêt ne peut dépendre uniquement de la valeur

Remboursement

La politique de la banque en ce qui concerne le remboursement de ses prêts, est très flexible. Il est cependant facilement concevable que le terme de remboursement d'un prêt garanti par des machines, outillage ou véhicules (actifs ayant un taux d'amortissement relativement rapide) sera ordinairement plus court que celui des emprunts garantis par des immeubles.

L'expérience révèle qu'en général la moyenne des emprunts peut être remboursée sur des périodes variant de 5 à 10-12 ans.

Prêts consentis

La procédure à suivre pour solliciter un crédit de la Bei est très simple. Il suffit simplement d'écrire ou de se rendre à la succursale desservant la région où l'entreprise est située.

Dans la province de Québec, durant l'année fiscale 1969, 541 prêts ont été consentis pour un total de \$34.6 millions. Il est intéressant aussi de noter qu'environ 72 p.c. des prêts faits en 1968 consistaient en des montants de \$50,000 ou moins et 45 p.c. de \$25,000 ou moins.

Après un débrayage de quelques heures

Tout redevient normal à la Utex

VICTORIAVILLE (R.L.) — Tout est rentré dans l'ordre à la compagnie Utex de Victoriaville. Comme on le sait, 41 employés d'un département participèrent, dans la journée de

Hier matin, les employés de ce département ne reprirent pas le travail à 8h., et une heure plus tard, en guise de solidarité, les quelque 300 autres employés de Utex débrayèrent pour appuyer les 41 employés du département en litige.

Quelques heures plus tard, la compagnie demanda à négocier avec les représentants syndicaux. Après discussions entre les deux parties, on en vint à la conclusion que la contremaîtresse en question redeviendrait une employée comme toutes les autres. La compagnie accepta de réinstaller la contremaîtresse sur le travail qu'elle occupait il y a deux ou trois mois, avant d'accéder à ce poste de direction.

M. Jacques Boucher, conseiller syndical pour le syndicat du vêtement de Victoriaville, nous confiait hier après-midi que tout était alors rentré dans l'ordre et que tout le monde avait repris le travail.



(Photo LeRo)

Nombreux donateurs de sang

LA CLINIQUE DE donateurs de sang, organisée hier et aujourd'hui à l'école de la Manège par le club Optimiste, promet d'être un succès monstre si l'on en juge par la foule de personnes qui attendaient l'ouverture de la clinique, hier à 13.30 heures. Assistant au "sacrifice" du président Optimiste, Me Gilles Boucher,

M. Fidel-Edouard Alain, qui fut l'organisateur de la première clinique de sang à Victoriaville, garde Murielle Lord de la Croix-Rouge, le conseiller Edouard Tourigny de la ville de Victoriaville et M. Valmore Dubois, le responsable de la présente clinique.

Sur la scène provinciale

Le député Fortin explique la venue des Créditistes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans un communiqué de presse, le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, explique les raisons exactes de la venue des Créditistes sur la scène provinciale. Le député Fortin déclare ainsi: "Le conseil provincial du Ralliement créditiste, tenu à Québec les 24 et 25 janvier, réunissant pratiquement tous les comités provinciaux du Québec, a voté dans une proportion non équivoque de 96.7 pour cent en faveur d'une participation provinciale des créditistes.

Le respect de la personne humaine la haute finance, entre autre celle qui finance Bourassa.

Il a été entendu que l'aile provinciale du Ralliement créditiste, est un parti en pratique par décision unanime, autonome du mouvement fédéral.

En conséquence, l'exécutif provincial présidé par M. Camille Samson de Rouyn, est l'unique autorité du mouvement provincial, et d'eux seulement dépend l'organisation et la direction de ce mouvement.

Dans cette optique, on nous annonce que prochainement les cadres permanents de l'organisation seront complétés et à cet égard une réunion d'organisation sera tenue dans un avenir prochain à Victoriaville pour l'établissement des cadres de la région des Cantons de l'Est. Les députés fédéraux ont offert leur collaboration entière et étroite mais la direction et l'organisation des cadres provinciaux ne dépend pas d'eux", termine le communiqué.



(Photo Benoit Aubry)

M. GUY BOURBONNIÈRE a donné, mardi soir, une intéressante conférence sur la Banque d'expansion industrielle pour laquelle il travaille. Il était invité au souper du club Lions de Victoriaville. A gauche, le gouverneur de district, M. Georges Heaton, et à droite le président des Lions locaux, M. Jacques Côté.

Vol de \$1.05: \$40 de dommages

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Un trifluvien d'à peine vingt ans, Michel Normandin a comparu pour vol hier mais s'est vu retourner à la prison jusqu'à ce matin pour recevoir sa sentence. Le montant du délit: L'astronomique somme de \$1.05 prise dans le ventre de deux parcomètres le 9 février. Cette somme a été jugée banale par le procureur de la Couronne, qui par contre a fait savoir que le coupable avait causé pour plus de \$40 de dommages pour s'en emparer.

N'ayant pas sous la main les précédents judiciaires de l'inculpé, Me Roland Paquin a promis qu'il détiendrait ceux-ci promptement. Aussi le juge Maurice Langlois a-t-il décidé de reporter la sentence à l'endroit de Normandin à ce matin.



(Photo Roland Lemire)

Le mardi-gras n'a pas d'âge au Foyer Joseph-Denys

LES PERSONNES AGEES du Foyer Joseph-Denys sont peut-être avancées en âge, mais elles sont restées jeunes de cœur. Elles ont fêté à leur façon le mardi-gras dans une ambiance de franche camaraderie et de chaleur humaine. Il y avait des costumes pour tous les goûts. La preuve, cette femme qui arbore fièrement le chandail des Canadiens de Montréal, ses favoris sans doute.

Une balle dans les langues marinées

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Il a tiré à travers le pot de langues dans le vinaigre!" Ainsi se déroulait hier matin en Cour des Sessions de la Paix, une double comparution mettant en cause Jacques Guimont et René Beaudet, tous deux de Trois-Rivières. Ce fameux tir qui a causé tout un émoi dans un restaurant de la rue Saint-Paul, a valu aux deux accusés de répondre tour à tour à des plaintes: de port d'arme non-enregistrée; de possession d'arme dans un dessein dangereux et finalement, d'entrave au travail d'un policier appelé sur les lieux par le restaurateur.

Du box des accusés, les deux inculpés ont écouté leur procureur, Me Hervé Biron, déclarer qu'ils n'étaient pas coupables des infractions reprochées et que le procès se déroulerait le 20 février devant le juge Maurice Langlois. Tous deux ont aussi, par l'entremise de leur avocat, bénéficié de cautionnement de \$200 en attendant d'être jugé.

Tout ceci a débute à un restaurant où on reproche à Beaudet d'avoir fait feu dans un pot de langues marinées. Un peu plus tard, c'est dans une taverne qu'on retrouve, selon Me Roland Paquin de la Couronne le duo Beaudet-Guimont et des frasques sont encore constatées.

Rien ne permet à la ville de verser de l'argent à la Commission scolaire

—Me Jean Méthot

par F ERNAND GAGNON

TROIS-RIVIERES — "Aucune disposition de notre charte ou de la Loi des Cités et Villes ne permet à la cité (de Trois-Rivières) de verser des argent à la Commission scolaire sous quelque forme que ce soit". C'est ce qu'affirme Me Jean Méthot c.r., Chef du Contentieux municipal dans une déclaration écrite qu'il a remis, hier après-midi, à notre chroniqueur municipal.

Me Méthot précise ce qui suit: "Je n'ai jamais changé d'opinion et j'ai toujours été convaincu que le seul texte de loi en vertu duquel on puisse prétendre que la machinerie est imposable pour fins scolaires, est l'article 488 de la Loi des Cités et Villes."

Un récent jugement de la Cour Suprême du Canada, à l'unanimité de ses cinq juges, a

confirmé cette opinion légale du Contentieux municipal.

"Je ne vois pas comment M. Boisclair peut affirmer que "les membres du Contentieux de la Cité font dire au maire ce qu'ils veulent", dit Méthot, "car je sais fort bien que le Maire de la Cité et son conseil sont parfaitement autonomes, ont droit à notre opinion légale et font eux-mêmes leurs déclarations".

Suit le texte de la déclaration de Me Jean Méthot c.r.:

"Dans le Nouvelliste du 27 novembre 1969, page trois, a paru un article signé par M. Jean-Marc Beaudoin, où il était affirmé que le Ministère de l'Éducation "fournirait son appui muet" afin de rendre impossible, pour fins scolaires, la machinerie dans la Cité de Trois-Rivières, et on citait alors une lettre de M. White:

"Votre résolution adoptée le 13 novembre et adressée au ministre de l'Éducation m'a été

transmise pour étude. Vous êtes sans doute au courant que l'application de l'article 488 de la Loi des Cités et Villes a été l'objet d'interprétations différentes que je n'ai pas l'intention de débattre par correspondance.

Dans ces circonstances, nous croyons que la Commission des Ecoles de Trois-Rivières se doit d'appliquer la loi selon l'avis de ses aviseurs légaux. Tout contribuable qui se sent lésé à la suite de la décision de la commission peut avoir recours aux moyens prévus par la loi".

"C'est alors que le Conseil de la Cité a demandé mon opinion sur le sujet, et, trois jours après, soit le 1er décembre 1969, j'ai adressé au Conseil et au Premier Ministre une opinion légale. Depuis, la Cour Suprême, sans aucune dissidence de la part des cinq juges, a rendu jugement le 27 janvier 1970, dans une cause de Richmond Pulp and Paper of Canada Ltd vs.

Les Commissaires d'écoles de la ville de Bromptonville, confirmant mes vues.

"Je n'ai donc jamais changé d'opinion et j'ai toujours été convaincu que le seul texte de loi en vertu duquel on puisse prétendre que la machinerie est imposable pour fins scolaires, est l'article 488 de la Loi des Cités et Villes.

"Je ne vois pas comment M. Boisclair puisse affirmer que "les membres du Contentieux de la Cité font dire au Maire ce qu'ils veulent" car je sais fort bien que le maire de la Cité et son conseil sont parfaitement autonomes, ont droit à notre opinion légale et font eux-mêmes leurs déclarations.

"De plus, j'ajouterai qu'aucune disposition de notre charte ou de la Loi des Cités et Villes ne permet à la Cité de verser des argent à la Commission Scolaire sous quelque forme que ce soit", d'ajouter Me Méthot.

Il sera réduit par la rétroactivité des enseignants

Un surplus de \$112,467 à la Commission scolaire Chavigny

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES OUEST — La Commission scolaire Chavigny a complété un important document, celui de son état financier au 30 juin 1969. Ce document affiche un bilan impressionnant de \$1,976,392.34 dont l'actif se compose brièvement de \$23,621.43 pour l'argent en banque; \$2,964.63 à recevoir du fonds d'administration budgétaire et \$1,949,806.28 d'immeubles, terrains, mobilier et équipement.

Fait à souligner, l'exercice annuel se terminant au 30 juin 1969 affiche un excédent des re-

venus sur les dépenses de \$112,467.29. Ceci s'explique par le fait que la rétroactivité des salaires du personnel enseignant n'avait pas été déterminée au 30 juin 1969. Ces salaires qui subissent l'effet rétroactif seront donc versés en 1969-1970 et chargés contre le surplus mentionné précédemment.

Sur ce document de l'état financier de la commission scolaire Chavigny se trouvent aussi les montants imposés en taxes pour les différents secteurs qui la composent. Notamment ceux de Trois-Rivières-Ouest, Pointe-du-Lac, Saint-Etienne-des-Grès,

Yamachiche et Saint-Barnabé qui ont versé au taux de \$1.77 la somme totale de \$488,545.87.

De plus les compagnies et les gouvernements provincial et fédéral ont contribué dans une proportion de \$178,623.29 pour un total imposé de \$667,169.16! Notons de même qu'en juin 1969, Chavigny avait des subventions à recevoir de l'ordre de \$536,260. Ce montant appréciable composé d'items aussi divers que rémunération du personnel; classes spéciales; livres de bibliothèque; transport des élèves... en somme l'équilibre budgétaire en général.



(Photo Roland Lemire)

Le Dr Boisclair trouve drôle que le jugement de la Cour Suprême en renverse deux autres

TROIS-RIVIERES (J.-M.B.) — Sans contester le jugement rendu par les juges Abbott, Martland, Ritchie, Kall et Pigeon de la Cour suprême du Canada dans la cause qui opposait les commissaires d'écoles de Bromptonville et la Richmond Pulp and Paper Co., le président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, le Dr Guy Boisclair a dit qu'il trouvait drôle qu'un jugement renverse deux autres jugements rendus,

il y a déjà 50 ans par la Cour d'appel et la Cour supérieure. "Les temps ont bien changé", a-t-il ajouté.

Le Dr Boisclair a fait cette brève remarque lors de la dernière assemblée des commissaires, alors qu'on arrivait à un point intitulé "Copie du jugement de la Cour suprême du Canada".

La cause débattue en Cour Suprême du Canada par la Commission scolaire de Bromptonville et la compagnie Richmond était fort semblable au cas de Trois-Rivières alors que la Commission scolaire décidait de faire confectionner son propre rôle d'évaluation de la machinerie industrielle et de taxer les compagnies sur ce point, malgré un règlement de la ville abolissant cette taxe.

Il neige... il pleut...

DEPUIS QUELQUES JOURS, la neige et la pluie se succèdent. Ce qui n'est pas sans causer des embêtements aux automobilistes et aux piétons. Même les puisards ont de la difficulté à absorber toute cette eau, surtout quand la glace bloque partiellement l'orifice. Ci-dessus, un employé du service de la voirie essaie de déboucher un puisard de la rue de Labadie, au coin de la rue Vézina.

Cette semaine CHEZ J.N. BEAUDOIN Ltée

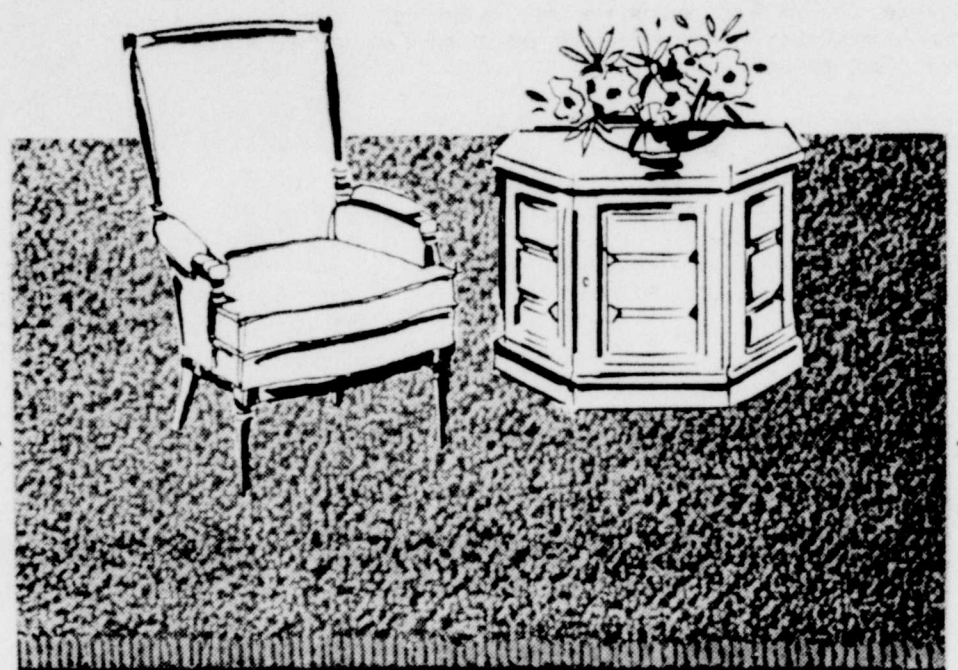


AMEUBLEMENT de CHAMBRE "Colonial" 3 MCX

DESSUS DE MEUBLE EN FORMICA

Rég.: \$335.00 pour

\$239⁰⁰



TAPIS

100% NYLON
Valeur \$10⁹⁵

Spécial \$5⁹⁵ verge carrée

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN



J.N. Beaudoin & CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIERES 378-5471

Futurs Mariés en 1970 c'est BEAUDOIN



(Photo Gill)

Une retraite à la paroisse Saint-Jean-Bosco de Tracy

A L'OCCASION DE LA SOIREE PARENTS-JEUNES qui a marqué la clôture de la retraite à la paroisse Saint-Jean-Bosco, à Tracy, et à laquelle ont participé quelque 300 personnes, au sous-sol de l'église.

De gauche à droite l'abbé Réal Proulx, vicaire, M. Latour, Mlle Bourchard, le Père Gagnon, prédicateur, Mme et M. Marc Bédard et l'abbé Henri Laplume, cure de Saint-Jean-Bosco.

En vertu de la nouvelle convention collective provinciale

La Régionale a déjà payé plus de la moitié de la rétroactivité

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan a déjà payé 90 pour cent de la rétroactivité à ses enseignants en vertu de la nouvelle convention collective provinciale. Quant à la Commission scolaire de la ville de Sorel, elle n'a payé jusqu'à maintenant qu'environ 50 pour cent de cette rétroactivité. C'est ce qu'a déclaré le président de ces commissions scolaires, M. Fernand Lefebvre.

Au niveau de la régionale Carignan, quelque \$106,000 sur un total de \$126,000 ont déjà été versés aux enseignants, pour faire suite à une clause de l'entente intervenue en novembre dernier entre la Corporation des enseignants du Québec d'une part, la Fédération des Commissions scolaires et le gouvernement d'autre part.

"La Commission scolaire régionale Carignan, a souligné M. Lefebvre, a fait un effort extraordinaire en payant ce montant de \$106,000, qui représente

environ 90 pour cent de la rétroactivité due aux enseignants". La tranche qui n'est pas encore payée, en ce qui concerne la régionale Carignan, ne l'a pas été à cause de la classification. Une des clauses de la convention provinciale oblige la Commission scolaire à classer les enseignants et à faire une vérification des classifications de chacun des enseignants.

En ce qui concerne la régionale Carignan, la classification a été faite par le bureau régional de l'Éducation, "mais nos administrateurs ont découvert que des enseignants avaient été sur-classifiés ou sous-classifiés", a dit M. Lefebvre.

Le président de la régionale Carignan a ajouté: "Nous croyons que d'ici deux ou trois jours les cas problèmes auront été résolus et que le traitement dû à cause de la rétroactivité leur sera remis".

M. Lefebvre a aussi fait remarquer qu'il y a une soixantaine

de cas d'enseignants qui étaient à l'emploi de la régionale Carignan l'an dernier et qui sont maintenant à l'extérieur de la région. Ces enseignants ont également fait des réclamations en ce qui concerne la rétroactivité. Il est du devoir de la Régionale de bien vérifier les déclarations faites à cet effet, avant de leur verser leur dû.

M. Lefebvre a par ailleurs souligné que la Commission scolaire régionale Carignan n'a pas attendu de recevoir du gouvernement de la province la deuxième subvention en ce qui a trait à la rétroactivité, pour payer ses enseignants. Elle s'est permis de payer cette rétroactivité à même les revenus réguliers, croyant que ça ne créera pas trop de problèmes au niveau des traitements réguliers de ses enseignants.

La régionale Carignan a reçu du gouvernement une première subvention au montant de \$76,000 en novembre dernier. Elle attend la balance de cet octroi qui doit s'élever à \$50,000 pour un grand total de \$126,000.

Commission scolaire locale

Quant à la Commission scolaire de la ville de Sorel, environ 50 pour cent des montants ont déjà été versés aux enseignants qui ont droit à la rétroactivité.

La Commission scolaire de Sorel devait payer un montant de \$58,925 en rétroactivité. Elle a versé jusqu'à maintenant un montant de \$28,625, soit la première tranche de la subvention octroyée par le gouvernement à cet effet. Il reste donc une somme de \$30,300 à verser.

Les difficultés, quant à la classification également au niveau qui confrontent la régionale Carignan se retrouvent également au niveau local. Mais il y a un autre problème à la Commission scolaire de la ville de Sorel. M. Lefebvre a déclaré que la Commission scolaire de la ville de Sorel ne pouvait pas se permettre de payer ce montant à même ses revenus réguliers: "ce qui pourrait créer un manque d'argent pour payer les traitements réguliers de nos enseignants".

Il faut donc attendre la deuxième tranche de la subvention que le gouvernement doit verser à la Commission scolaire.

Le gouvernement ne l'a pas encore fait et ce retard est probablement dû au fait que trop de demandes sont faites en ce moment en ce qui a trait à la rétroactivité à travers la province.

"Nous n'avons pas reçu de télégramme nous permettant de faire un emprunt temporaire à la banque afin de payer immédiatement cette rétroactivité à nos enseignants", a ajouté M. Lefebvre.

Pour toutes ces raisons, nous devons retarder de quelques jours le remboursement de ces sommes. "Je pense qu'il est mieux de retarder de quelques jours le remboursement de la rétroactivité et de garder les fonds dont nous avons besoin pour payer à tous les 15 jours nos enseignants puisque l'une des grandes obligations de la Commission scolaire, c'est de payer régulièrement ses employés", a dit M. Lefebvre.

Quatre duchesses sont en lice

Carnaval d'hiver à Saint-Robert

SAINTE-ROBERT (L.B.) — C'est lundi soir, le 16 février, que s'ouvrira le carnaval d'hiver de Saint-Robert, organisé par le cercle de l'AFEAS de cette localité.

Tout comme à Québec, à Tracy et tout comme dans la plupart des villes et municipalités qui présentent une telle activité, le carnaval de Saint-Robert à ses duchesses qui représentent chacune un duché. Ainsi le duché de Mlle Reine Saint-Germain comprend le rang Saint-Thomas et le rang Picoudee, le duché de Mlle Suzanne Aussant, le village de Saint-Robert, le duché de Mlle Maude Cournoyer, le rang Bellevue et le duché de Mlle Michèle Cournoyer, le rang St-Pierre. Celle qui aura vendu le plus grand nombre de billets de tirage sera élue Reine du Carnaval.

Les activités du carnaval comprennent lundi le 16 février, une joute de hoc-

key entre des clubs locaux, mardi le 17, du patinage libre avec participants costumés, mercredi le 18, un "sleigh ride" au clair de lune, vendredi le 20, un souper canadien suivi d'une danse à la salle paroissiale,

et samedi, le 21, dans l'après-midi, une compétition de motoneiges et le soir, le couronnement de la Reine du Carnaval, par le maire de Saint-Robert, M. Jean-Paul Latraverse, à l'occasion d'une soirée dansante.

Diminution de la population à St-David d'Yamaska

SOREL (L.B.) — Dans la paroisse de Saint-David d'Yamaska, la population a considérablement diminué pour s'établir à 1.180 personnes en 1969 alors qu'elle était de 1.225 l'année précédente.

Il y eut en 1969, dans cette paroisse, quatre ma-

riages, comparés à huit en 1968; dix-neuf baptêmes, comparés à 21 l'année précédente, onze sépultures comparés à 20 en 1968.

La paroisse de Saint-David d'Yamaska compte 241 familles alors qu'en 1968, il y en avait 234.



(Photo Gill)

UNE FETE FAMILIALE a été organisée samedi à la salle des Chevaliers de Colomb Saint-Joseph-Tracy, pour célébrer le 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Josaphat Pelletier de Saint-Joseph

de Sorel. Les jubilaires s'étaient mariés le 2 février 1910 à Saint-Robert de Richelieu. Mme Pelletier est âgée de 79 ans, et son mari, qui a un an de plus, a pris sa retraite, il y a six ans.

Par la voie du Richelieu

Les personnes intéressées à louer le Centre récréatif Assant de Saint-Joseph de Sorel, pour les activités d'été, devront communiquer le plus tôt possible avec le directeur des loisirs de cette ville, M. Charlemagne Pélouquin.

Le conseil municipal de Saint-Joseph de Sorel tiendra son assemblée régulière, lundi soir prochain, le 16 février sous la présidence du nouveau maire, M. Richard Lemay.

A cette occasion, les vérificateurs de la ville présenteront le rapport financier de l'année 1969 et fourniront aux contribuables les explications désirées.

Les membres du syndicat national de l'Industrie métallurgique, section des employés à l'heure de Beloit-Sorel, tiendront leur assemblée générale régulière, dimanche matin à 9h., le 15 février, à la salle des syndicats.

Au cours de cette assemblée, on donnera lecture du rapport des officiers pour l'année qui vient de se terminer et on procédera à l'élection annuelle du bureau de direction.

Les motoneigistes de la Belle Province éliront bientôt une Reine provinciale des clubs de motoneige. Quelque 208 clubs de motoneige de la province doivent d'abord se choisir une duchesse et celle-ci se joindra aux autres pour la grande finale à la TV le 25 février. Tous les clubs de la région participent à ce couronnement. Cette manifestation sera la première du genre au Québec et tous les amateurs de motoneige se doivent d'y collaborer.

M. Renaud l'Allier, gérant de la Caisse populaire de Sorel, sera le conférencier au déjeuner-causerie du Cercle Saint-Laurent de Sorel, qui aura lieu dimanche prochain, à 8h.30, au Collège Didace-Pelletier.

M. l'Allier parlera du crédit à la consommation.

On peut obtenir des billets pour ce déjeuner-causerie auprès des officiers du Cercle Saint-Laurent ou à la porte de la salle.

La pire tempête de l'hiver à Ottawa

OTTAWA (PC) — La pire tempête de neige de l'hiver a frappé Ottawa, mardi soir, causant des

pannes d'électricité et des embouteillages gigantesques.

Les écoliers sont en congé forcé, aujourd'hui, parce que les autobus scolaires n'ont pu prendre la route.

La météo a rapporté qu'il est tombé 13,3 pouces de neige de mardi soir à mercredi matin.

Dans toute la région, il y a eu d'innombrables accrochages. L'accident le plus important est survenu à Carp, sur la route 17, où deux résidents d'Alexandria ont été gravement blessés dans le tamponnement de leur voiture avec un camion-remorque. A elle seule, la police d'Ottawa a relevé 70 accidents d'automobiles mineurs.

Les services d'autobus interurbains ont environ une heure de retard, et les trains, 15 minutes.

Un porte-parole de l'aéroport international d'Ottawa a toutefois fait savoir que tout allait bien de ce côté.

Onzième programme de protection du piéton lancé par le CAQ

QUEBEC (PC) — Le Club Automobile Québec a annoncé mercredi le lancement de son 11e programme de protection du piéton, en collaboration avec la CAA-AAA.

Ce programme est une analyse complète de la sécurité du piéton offerte à toutes les villes canadiennes et américaines d'une population minimum de 5,000 habitants.

L'an dernier, 185 villes canadiennes, dont 84 dans le Québec, se sont inscrites à ce programme. Elles étaient divisées en cinq groupes, selon leur population, et ce sont les villes de Calgary, Guelph, Brandon, Dorval et Bagotville qui se sont classées au premier rang du pays dans leur catégorie respective.

Il s'agit du seul programme du genre au Canada qui donne aux municipalités l'occasion d'obtenir une appréciation com-

plète et indépendante de l'efficacité de leurs efforts sur le plan de la protection des citoyens et de pouvoir comparer leurs résultats avec ceux des autres villes de même population.

Questionnaire

Les chefs de police des villes participantes doivent remplir un questionnaire détaillé sur tout ce qui a trait au piéton dans leur municipalité, notamment le nombre de piétons tués et blessés au cours des quatre dernières années, l'application des lois, les mesures techniques de circulation pour piéton, etc.

Les questionnaires sont ensuite analysés et comparés par un jury qui se réunira en avril pour déterminer les vainqueurs et ces derniers seront communiés lors de l'assemblée annuelle de la Canadian Automobile Association (CAA), en juin prochain.

**Voie de \$1.05:
\$40 de dommages**

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Un trifluvium d'a peine vingt ans, Michel Normandin a comparu pour vol hier mais s'est vu retourner à la prison jusqu'à ce matin pour recevoir sa sentence. Le montant du délit: L'astronomique somme de \$1.05 prise dans le ventre de deux parcmètres le 9 février. Cette somme a été jugée banale par le procureur de la Couronne, qui par contre a fait savoir que le coupable avait causé pour plus de \$40 de dommages pour s'en emparer.

N'ayant pas sous la main les antécédents judiciaires de l'inculpé, Me Roland Paquin a promis qu'il défendrait ceux-ci promptement. Aussi le juge Maurice Langlois a-t-il décidé de reporter la sentence à l'endroit de Normandin à ce matin.



(Photo Roland Lemire)

Le mardi-gras n'a pas d'âge au Foyer Joseph-Denys

LES PERSONNES AGÉES du Foyer Joseph-Denys sont peut être avancées en âge, mais elles sont restées jeunes de cœur. Elles ont fêté à leur façon le mardi-gras dans une ambiance de franche camaraderie et de chaleur humaine.

ne. Il y avait des costumes pour tous les goûts. La preuve, cette femme qui arbore fièrement le chandail des Canadiens de Montréal, ses favoris sans doute.

Une balle dans les langues marinées

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Il a tiré à travers le pot de langues dans le vinaigre!" Ainsi se déroulait hier matin en Cour des Sessions de la Paix, une double comparution mettant en cause Jacques Guimont et René Beaudet, tous deux de Trois-Rivières. Ce fameux tir qui a causé tout un émoi dans un restaurant de la rue Saint-Paul, a valu aux deux accusés de répondre tour à tour à des plaintes: de port d'arme non-enregistrée; de possession d'arme dans un dessein dangereux et finalement, d'entrave au travail d'un policier appelé sur les lieux par le restaurateur.

Du box des accusés, les deux inculpés ont écouté leur procureur, Me Hervé Biron, déclarer qu'ils n'étaient pas coupables des infractions reprochées et que le procès se déroulerait le 20 février devant le juge Maurice Langlois. Tous deux ont aussi, par l'entremise de leur avocat, bénéficié de cautionnement de \$200 en attendant d'être jugé.

Tout ceci a débuté à un restaurant où on reproche à Beaudet d'avoir fait feu dans un pot de langues marinées. Un peu plus tard, c'est dans une taverne qu'on retrouve, selon Me Roland Paquin de la Couronne le duo Beaudet-Guimont et des frasques sont encore constatées.

Rien ne permet à la ville de verser de l'argent à la Commission scolaire

—Me Jean Méthot

par F ERNAND GAGNON

TROIS-RIVIERES — "Aucune disposition de notre charte ou de la Loi des Cités et Villes ne permet à la cité de Trois-Rivières de verser des argent à la Commission scolaire sous quelque forme que ce soit". C'est ce qu'affirme Me Jean Méthot c.r., Chef du Contentieux municipal dans une déclaration écrite qu'il a remis, hier après-midi, à notre chroniqueur municipal.

Me Méthot précise ce qui suit: "Je n'ai jamais changé d'opinion et j'ai toujours été convaincu que le seul texte de loi en vertu duquel on puisse prétendre que la machinerie est imposable pour fins scolaires, est l'article 488 de la Loi des Cités et Villes."

Un récent jugement de la Cour Suprême du Canada, à l'unanimité de ses cinq juges, a

confirmé cette opinion légale du Contentieux municipal.

"Je ne vois pas comment M. Boisclair peut affirmer que "les membres du Contentieux de la Cité font dire au maire ce qu'ils veulent", dit Me Méthot, "car je sais fort bien que le Maire de la Cité et son conseil sont parfaitement autonomes, ont droit à notre opinion légale et font eux-mêmes leurs déclarations."

Suit le texte de la déclaration de Me Jean Méthot c.r.: "Dans le Nouvelliste du 27 novembre 1969, page trois, a paru un article signé par M. Jean-Marc Beaudoin, où il était affirmé que le Ministère de l'Éducation "fournirait son appui muet" afin de rendre impossible, pour fins scolaires, la machinerie dans la Cité de Trois-Rivières, et on citait alors une lettre de M. White:

"Votre résolution adoptée le 13 novembre et adressée au ministre de l'Éducation m'a été transmise pour étude. Vous êtes sans doute au courant que l'application de l'article 488 de la Loi des Cités et villes a été l'objet d'interprétations différentes que je n'ai pas l'intention de débattre par correspondance. Dans ces circonstances, nous croyons que la Commission des Ecoles de Trois-Rivières se doit d'appliquer la loi selon l'avis de ses aviseurs légaux. Tout contribuable qui se sent lésé à la suite de la décision de la commission peut avoir recours aux moyens prévus par la loi". "C'est alors que le Conseil de la Cité a demandé mon opinion sur le sujet, et, trois jours après, soit le 1er décembre 1969, j'ai adressé au Conseil et au Premier Ministre une opinion légale. Depuis, la Cour Suprême, sans aucune dissidence de la part des cinq juges, a rendu jugement le 27 janvier 1970, dans une cause de Reichmond Pulp et Paper of Canada Ltd vs.

Les Commissaires d'écoles de la ville de Bromptonville, confirmant mes vues.

"Je n'ai donc jamais changé d'opinion et j'ai toujours été convaincu que le seul texte de loi en vertu duquel on puisse prétendre que la machinerie est imposable pour fins scolaires, est l'article 488 de la Loi des Cités et Villes."

"Je ne vois pas comment M. Boisclair puisse affirmer que "les membres du Contentieux de la Cité font dire au Maire ce qu'ils veulent" car, je sais fort bien que le maire de la Cité et son conseil sont parfaitement autonomes, ont droit à notre opinion légale et font eux-mêmes leurs déclarations."

"De plus, j'ajouterais qu'aucune disposition de notre charte ou de la Loi des Cités et Villes ne permet à la Cité de verser des argent à la Commission Scolaire sous quelque forme que ce soit", d'ajouter Me Méthot.

Il sera réduit par la rétroactivité des enseignants

Un surplus de \$112,467 à la Commission scolaire Chavigny

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES OUEST — La Commission scolaire Chavigny a complété un important document, celui de son état financier au 30 juin 1969. Ce document affiche un bilan impressionnant de \$1,976,392.34 dont l'actif se compose brièvement de \$23,621.43 pour l'argent en banque; \$2,964.63 à recevoir du fonds d'administration budgétaire et \$1,949,806.28 d'immeubles, terrains, mobilier et équipement.

Fait à souligner, l'exercice annuel se terminant au 30 juin 1969 affiche un excédent des re-

venus sur les dépenses de \$112,467.29. Ceci s'explique par le fait que la rétroactivité des salaires du personnel enseignant n'avait pas été déterminée au 30 juin 1969. Ces salaires qui subissent l'effet rétroactif seront donc versés en 1969-1970 et charges contre le surplus mentionné précédemment.

Sur ce document de l'état financier de la commission scolaire Chavigny se trouvent aussi les montants imposés en taxes pour les différents secteurs qui la composent. Notamment ceux de Trois-Rivières-Ouest, Pointe-du-Lac, Saint-Etienne-des-Grés,

Yamachiche et Saint-Barnabé qui ont versé au taux de \$1.77 la somme totale de \$488,545.87.

De plus les compagnies et les gouvernements provincial et fédéral ont contribué dans une proportion de \$178,623.29 pour un total imposé de \$667,169.16! Notons de même qu'en juin 1969, Chavigny avait des subventions à recevoir de l'ordre de \$536,260. Ce montant appréciable composé d'items aussi divers que rémunération du personnel; classes spéciales; livres de bibliothèque; transport des élèves... en somme l'équilibre budgétaire en général.



(Photo Roland Lemire)

Il neige... il pleut...

DEPUIS QUELQUES JOURS, la neige et la pluie se succèdent. Ce qui n'est pas sans causer des embêtements aux automobilistes et aux piétons. Même les puisards ont de la difficulté à absorber toute cette eau, surtout quand la glace bloque partiellement l'orifice. Ci-dessus, un employé du service de la voirie essaie de déboucher un puisard de la rue de Labadie, au coin de la rue Vézina.

Le Dr Boisclair trouve drôle que le jugement de la Cour Suprême en renverse deux autres

TROIS-RIVIERES (J.-M.B.)

Sans contester le jugement rendu par les juges Abbott, Martland, Ritchie, Hall et Pigeon de la Cour suprême du Canada dans la cause qui opposait les commissaires d'écoles de Bromptonville et la Richmond Pulp and Paper Co., le président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, le Dr Guy Boisclair a dit qu'il trouvait drôle qu'un jugement renverse deux autres jugements rendus.

il y a déjà 50 ans par la Cour d'appel et la Cour supérieure. "Les temps ont bien changé", a-t-il ajouté.

Le Dr Boisclair a fait cette brève remarque lors de la dernière assemblée des commissaires, alors qu'on arrivait à un point intitulé "Copie du jugement de la Cour suprême du Canada".

La cause débattue en Cour Suprême du Canada par la Commission scolaire de Bromptonville et la compagnie Richmond était fort semblable au cas de Trois-Rivières alors que la Commission scolaire décidait de faire confectionner son propre rôle d'évaluation de la machinerie industrielle et de taxer les compagnies sur ce point, malgré un règlement de la ville abolissant cette taxe.

**Cette semaine
CHEZ J.N. BEAUDOIN Ltée**

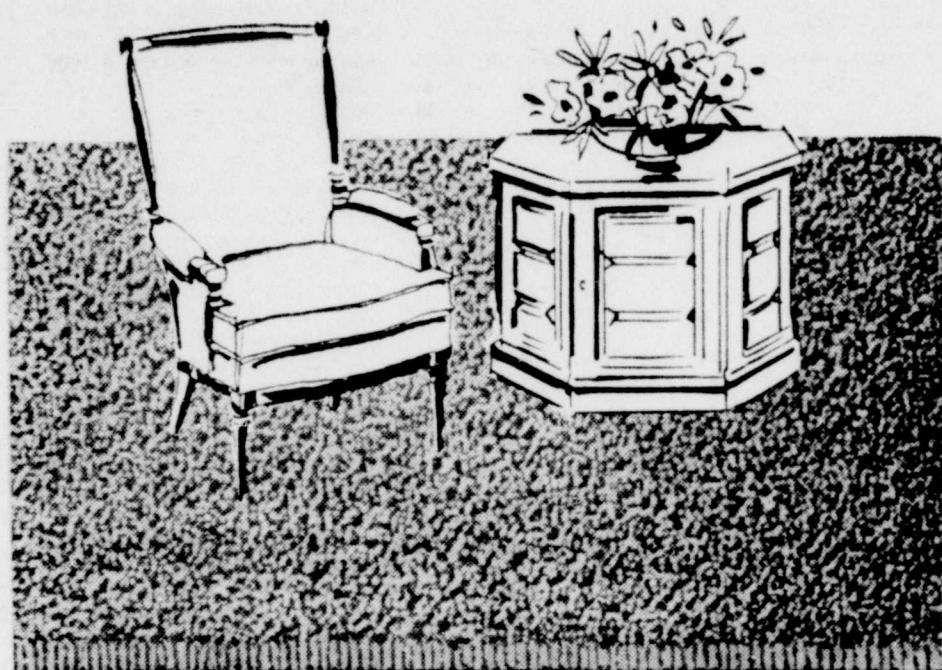


**AMEUBLEMENT de CHAMBRE
"Colonial" 3 MCX**

DESSUS DE MEUBLE EN FORMICA

Rég.: \$335.00 pour

\$239⁰⁰



TAPIS

100% NYLON
Valeur \$10⁹⁵

Spécial **\$5⁹⁵** verge carrée

*Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN*



**J.N. Beaudoin
& CIE LTÉE**

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES
378-5471

*Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN*

Quelques chutes de neige et poudrière durant la journée. Plus froid. Vents de l'est au nord, est de 15 à 25 milles. Minimum et maximum à Trois-Rivières, 25 et 30; La Tuque, 20 et 25 degrés.

174 6271

50e année, No 88

Edition Shawinigan — Grand'Mère, jeudi 12 février 1970

Dix cents



Les points saillants du Livre bleu de M. Drury

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants des prévisions de dépenses du gouvernement fédéral, déposées aux Communes, mercredi pour l'exercice financier 1970-71.

Budget de dépenses record de l'ordre de \$14,812,786,336, incluant une somme de près de \$2 milliards devant être versée au chapitre de la sécurité de la vieillesse.

Ce budget de dépenses record représente une augmentation d'environ 7.5 pour cent par rapport à celui de la présente année financière. L'an dernier, l'augmentation avait été de 9 pour cent.

Abstraction faite de la somme destinée à la sécurité de la vieillesse, le budget régulier des dépenses du gouvernement au cours de l'exercice qui débute le 1er avril s'établit à \$12,910,000,000, soit \$892 millions de plus que le budget de dépenses courant.

Les dépenses statutaires prévues, déclinant d'engagements envers des lois actuelles, augmenteront de 11.5 pour cent par rapport à l'année courante.

Le gouvernement réduira au minimum les crédits supplémentaires au cours de la prochaine année "conformément à sa détermination de restreindre les dépenses à titre de mesure contre l'inflation".

Les dépenses statutaires s'élèveront à \$6,323,000,000 soit 49 pour cent du budget total des dépenses.

Sur l'augmentation globale des dépenses prévues, 73 pour cent, soit \$408 millions sur \$551 millions, iront aux paiements accrus aux provinces.

Le gouvernement entend dépenser dans les secteurs prioritaires de l'expansion économique régionale, de l'expansion au bilinguisme et des Affaires indiennes les montants additionnels suivants: \$75 millions, \$52 millions et \$34 millions respectivement.

Les secteurs de la Santé et du bien-être social et de l'expansion économique et de la défense nationale accaparent la part du lion.

La tragédie de Notre-Dame-du-Lac

Louis Chiasson doit comparaître aujourd'hui

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Louis Chiasson, 64 ans, doit comparaître jeudi, au palais de justice de Rivière-du-Loup, pour répondre d'une accusation de meurtre, en rapport avec l'incendie du Repos du Vieillard, où 38 personnes ont trouvé la mort, le 2 décembre dernier, à Notre-Dame-du-Lac.

C'est ce qu'a déclaré, mercredi, le procureur de la Couronne, à Rivière-du-Loup, Me Bertrand Laforest, précisant que Chiasson sera transféré dans cette ville incessamment.

On sait qu'à la suite d'une ordonnance signée par le juge Jean-Paul Bérubé, le 15 janvier, le prévenu était détenu à la prison de Québec, pour y subir un examen mental.

Un rapport médical indiquait que l'accusé est apte à subir son procès. Sa comparution, jeudi, devant le juge Albert Du-

montier, juge en chef de la cour des sessions de la paix de Québec, aurait pour but de fixer définitivement la date de l'enquête préliminaire.

La plainte avait été portée contre Chiasson, au lendemain d'une enquête du coroner présidée par le notaire Cyrille Delage, commissaire des incendies de Québec, qui a tenu l'homme à tout faire du Repos du Vieillard criminellement responsable de la mort de M. Albert Lebel, 69 ans, l'une des victimes qui ont pu être identifiées.

Interrogé pendant près de deux heures, Chiasson avait confessé avoir mis le feu dans la buanderie de la maison du Repos du Vieillard. Il croyait être en mesure de maîtriser le début d'incendie et de passer pour un héros mais les flammes se sont propagées plus rapidement que prévu.

La grève des policiers de Terre-Neuve se continue

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre Joseph Smallwood a annoncé hier qu'il avait accepté la démission du chef de la Sûreté de Terre-Neuve, M. Edgar Pittman.

La démission entrera en vigueur dès qu'on aura trouvé un remplaçant à M. Pittman, a précisé M. Smallwood.

Le chef Pittman dirige une force de 209 hommes qui assure la protection de la police à St-Jean. Environ 150 membres de la Sûreté ont débrayé, mardi, par suite d'un conflit de discipline.

Aucun incident inhabituel n'a été signalé pendant la première journée de la grève, mais 30 officiers de la Gendarmerie royale ont été dépêchés sur les

lieux. La grève a réduit la force policière à une cinquantaine d'hommes.

Le premier ministre a annoncé que le juge Arthur Milfin, de la Cour suprême de Terre-Neuve, dirigerait une enquête "complète et impartiale" sur les accusations portées contre le chef Pittman, dans une lettre signée par 32 agents.

Lundi, les 32 hommes étaient suspendus de leurs fonctions pour un mois. Quelque 130 de leurs collègues ont voté la grève jusqu'à la réintégration des agents.

C'est la première fois, dans ses 99 ans d'histoire, que la force demi-militaire de Terre-Neuve se met en grève.

Chartrand démissionne

MONTREAL (PC) — Le bouillant chef syndicaliste Michel Chartrand, aux prises avec un imbroglio de procédures judiciaires, a remis, sa démission comme président du Conseil de Montréal de la CSN, mardi soir.

Le Conseil, qui représente environ 65,000 membres de la région métropolitaine, a accepté cette démission, mais s'est refusé à tout commentaire immédiat.

Mon mari, a-t-elle ajouté, entend consacrer plus de temps à ses fonctions de conseiller technique auprès des travailleurs de la construction affiliés à la CSN. C'est là la raison véritable de sa démission.

Durant l'exercice financier 1970-71

Le gouvernement d'Ottawa dépensera un milliard de plus

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Augmentation de plus d'un milliard de dollars dans les dépenses prévues du gouvernement fédéral au cours du prochain exercice, telle est la substance des prévisions budgétaires déposées, mercredi aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. C.M. Drury.

Ces prévisions budgétaires sont de l'ordre de \$14,812,786,336 — soit un chiffre record — qui représente une augmentation d'environ 7.5 pour cent par rapport au budget de dépenses de présent exercice.

L'an dernier, les prévisions budgétaires s'établissaient à \$13,778,098,029, ce qui représentait une hausse de 9 pour cent environ sur les prévisions de 1968-69.

Le chiffre record de \$14.8 milliards inclut le montant de \$1,903,000,000 prévu au poste de la sécurité de la vieillesse qui

est financée par une caisse autonome alimentée par une imposition particulière mise à part, aux fins de la comptabilité du

Les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral

Autres nouvelles — Pages 7 et 30

gouvernement, du budget ordinaire des revenus et dépenses. Si l'on excepte les paiements de sécurité de la vieillesse, le

budget régulier de dépenses du gouvernement pour le prochain exercice commençant le 1er avril s'établit à \$12,910 millions, soit environ \$892 millions ou 7.4 pour cent de plus que les \$12,018 millions du budget total des dépenses pour 1969-70.

M. Drury a précisé, lors du dépôt de son Livre bleu, que les dépenses statutaires, celles qui découlent d'engagement fermes prévus dans les lois actuelles, augmentent de 11.5 pour cent par rapport à l'année courante.

D'autre part, le taux de croissance des dépenses au sujet desquelles le parlement sera prié d'attribuer des fonds a été contenu à 3.8 pour cent.

M. Drury a, par ailleurs, déclaré que le gouvernement réduira "au minimum" les crédits supplémentaires requis en 1970-71 pour faire face à des besoins urgents et imprévus, "conformément à la détermination du gouvernement de restreindre les dépenses à titre de mesure contre l'inflation".

Selon certains membres de l'Opposition

La conférence sur la stabilisation des prix a été incomplète

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Les députés d'Opposition ont clairement indiqué aux Communes, mercredi, que la conférence sur la stabilisation des prix réunissant des hommes d'affaires a été à leurs yeux incomplète.

M. Robert Stanfield a demandé si le gouvernement songe à une législation pour la mise en vigueur de la déclaration faite mardi soir par M. John Young, président de la Commission des

prix et revenus à l'issue de la Conférence. "La question est à l'étude", a répondu M. Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations.

Cette déclaration de M. Young annonçait qu'après deux jours de discussion à Ottawa, les industriels avaient accepté de restreindre d'une certaine manière leurs hausses de prix.

Mais qu'arrivera-t-il des syndicaux? Cette question est de nouveau revenue à la Chambre

des Communes, mercredi. Elle fut posée par M. André Fortin (RC — Lotbinière).

Le ministre Basford ne put que lui répondre que dans le moment, toutes les discussions étaient à un point mort.

Comme toujours, le gouvernement espère la "coopération" des syndicats. Mais il a reconnu que les démarches pour obtenir cette coopération retarderaient maintenant jusqu'après la

conférence fédérale-provinciale de lundi prochain, à laquelle participeraient les premiers ministres, doit faire la revue des progrès accomplis lors de la rencontre sur la stabilisation des prix.

M. Basford a reconnu que, techniquement, l'entente venait à terme dans quelques semaines.

Mais il n'a pas caché que le gouvernement espère la reconduire.

"Ceci dépendra dans une grande part de la réaction des provinces à la déclaration faite

par M. Young l'autre soir", a-t-il dit.

Renforcement

D'autre part M. Douglas a demandé si le gouvernement songeait à renforcer les bras de la commission Young pour lui permettre de faire respecter les principes de retenue qu'elle est parvenue à faire accepter mardi.

Le premier ministre était sur le point de répondre, mais, constatant un début de chahut de la part de l'Opposition, il s'est rasé et s'est montré très avare de commentaire durant le reste de la période des questions.

M. Young, a-t-on appris, a eu hier des entretiens élaborés avec les porte-parole du gouvernement.

Bourassa est confiant de remporter les élections avec ou sans Wagner

Par GUY BAILLARGEON

QUEBEC (PC) — "Il est clair que M. Claude Wagner était un atout pour le parti libéral, mais j'ai confiance de remporter les élections avec ou sans lui" a déclaré, mercredi après-midi, à l'issue du caucus des libéraux, le nouveau chef du parti, M. Robert Bourassa.

Le jeune chef a dit aux journalistes, lors d'une conférence de presse, que ce premier caucus des libéraux depuis le congrès avait été "essentiellement axé vers la préparation des élections générales". "Ce fut très positif et les députés sont anxieux de faire face à l'électorat," a-t-il dit.

Il a noté que le cas du député Yves Michaud qui s'était dissocié du caucus il y a quelques mois par suite de sa prise de position au sujet du bill 63, sur l'enseignement du français au Québec, avait été ajourné.

Plus tôt dans la journée, M. Bourassa avait dit qu'il ne croyait pas que certaines divergences de vue chez les députés, relativement au bill 62 concernant l'organisation scolaire sur

l'île de Montréal, provoque une scission au sein du parti. A ce sujet, il a dit qu'il y aura une réunion des députés intéressés par la question la semaine prochaine, à Montréal.

Par ailleurs, M. Bourassa a dit qu'on avait discuté au caucus des modalités et des changements "qui vont être apportés à l'ouverture de la session." Ces changements seront d'ailleurs discutés à la réunion de la commission parlementaire, vendredi prochain, selon M. Bourassa.

"Le représentant principal de l'Opposition à cette commission sera toujours M. Pierre Laporte," a-t-il précisé.

Elections

Le chef du parti libéral a dit qu'il était de son intention de passer la plus grande partie de son temps (jusqu'à la session) à rencontrer d'éventuels candidats qu'il veut présenter aux prochaines élections. "La priorité pour moi, c'est l'élection provinciale."

M. Bourassa a également précisé que M. Jean Lesage, chef démissionnaire, agira dorénavant en tant que conseiller ju-

ridique du chef de parti et qu'il participera à certains comités tels ceux des engagements financiers et de la constitution.

Il a enfin annoncé les nominations de MM. Guy Langlois, âgé de 27 ans, au poste de secrétaire administratif des Programmes de recherche de l'Opposition, et Jean-Claude Rivest, âgé également de 27 ans, au poste d'attaché de presse.

Pour le moment, M. Raymond Garneau, âgé de 35 ans, chef de cabinet de M. Lesage,

cumulera les mêmes fonctions auprès de M. Bourassa.

M. Garneau sera candidat libéral dans Jean-Talon et c'est M. Langlois qui le remplacera lorsque viendra le temps des mises en candidature.

...et il croit bien que Wagner restera dans le parti

QUEBEC (PC) — Le nouveau chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré mercredi matin qu'il était confiant que M. Claude Wagner, son principal adversaire lors du congrès libéral, demeure dans le parti.

Interrogé par les journalistes quelques minutes avant le caucus des libéraux, M. Bourassa a dit que la situation "sera clarifiée d'ici le début de la semaine prochaine".

Le chef du parti a noté qu'il ne croyait pas que certaines divergences de vue chez des députés

relativement au bill 62, concernant l'organisation scolaire sur l'île de Montréal, provoque une scission au sein du parti.

Nominations

Il a de plus annoncé la nomination de M. Jean-Claude Rivest, 27 ans, qui sera dorénavant son attaché de presse. M. Rivest était chercheur du parti libéral.

M. Raymond Garneau, 35 ans, chef de cabinet du chef démissionnaire du parti, M. Jean Lesage, cumulera les mêmes

fonctions auprès de M. Bourassa.

Comme M. Garneau doit se présenter candidat libéral dans Jean-Talon lors des prochaines élections, c'est M. Guy Langlois, 27 ans, qui le remplacera.

Quant à M. Lesage, il a déclaré aux journalistes qu'il ferait parvenir officiellement sa démission au secrétaire de l'Assemblée nationale.

M. Bourassa devait donner une conférence de presse à l'issue du caucus, au début de l'après-midi.



LE NOUVEAU CHEF DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, M. Robert Bourassa, a présidé, hier, le caucus de son parti. C'est aujourd'hui que le leader libéral prendra le siège du chef de l'Opposition, à l'Assemblée nationale. Le jeune

chef libéral a déclaré que ce caucus avait été tenu pour discuter, principalement des prochaines élections générales. On voit M. Bourassa ci-dessus en compagnie de M. Jean Lesage (à gauche).

50 ANS D'INFORMATION

• La catastrophe de Val d'Isère page 11

• Le conseil recevra-t-il les commissaires page 3 T.-R.

• Situation explosive en Jordanie page 16

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	31
Bourses	23
Classées	28-29-30-31
Convocations	28
Mots croisés	31
Nécrologie	31
Pages féminines	13-14-15
Radio-T.V. Cinéma	20-21
Sports	17-18-19
Vers Vatican III	26

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Au mariage, ils prennent le nom des témoins, tout comme les policiers sur la scène d'un accident de la route.

CREMIÈRE — TROIS-RIVIÈRES
178-8133 240-3581 438-4411
Le service qui ne fait pas attendre

Le parti libéral doit écouter la voix du peuple

(Wagner)

MONTREAL (PC) — M. Claude Wagner, candidat battu aux élections pour la direction du Parti libéral du Québec, a qualifié, mercredi, de "pures spéculations" les nouvelles selon lesquelles il quitterait le parti.

Des nouvelles de presse avaient prêté que M. Wagner quitterait le Parti libéral et retournerait à la pratique du droit, plutôt que de travailler sous l'autorité du nouveau chef, M. Robert Bourassa.

Pour sa part, le député de Verdun a affirmé que les thèmes sur lesquels il a basé sa campagne sont toujours d'actualité. "Ce sera, cette fois, a-t-il ajouté, la dernière chance du Parti libéral de reconquérir le pouvoir. Si le parti n'écoute pas la voix du peuple, c'est le peuple qui cessera de prêter l'oreille à la voix du parti".



(Photo Gilles Berthiaume)

LE JEUNE CHUCK LOUGH a obtenu le meilleur temps combiné, dimanche après-midi, parmi la centaine de jeunes garçons âgés de 6 à 15 ans qui participaient à la compétition locale organisée par l'école de ski de La Tuque. Sur la vignette, de gauche à droite, Pierre Man-

grain, médaille d'argent dans la catégorie des 15 ans, ans également et le directeur du service de la récréation, Chuck Lough, médaille d'or dans la même catégorie, Jacques Morency, médaille de bronze chez les quinze ans.

Gilles Lacroix se retire des compétitions de ski dans la région

LA TUQUE (M.A.) — Gilles Lacroix, un jeune l'atouquois qui a fait sa marque dans le monde du ski au cours des dix dernières années, a annoncé dernièrement sa décision de se retirer des compétitions. Actuellement finissant en informatique au CEGEP de Trois-Rivières, Lacroix a décidé de ne pas participer aux différentes compétitions cette année "parce qu'il devient de plus en plus difficile de concilier le travail et les obligations scolaires avec le monde de la compétition".

C'est en 1963 qu'il est apparu véritablement pour la première fois au firmament des vedettes du ski alors qu'il a remporté quatre des cinq compétitions

auxquelles il prenait part dont le championnat de la vallée du Saint-Maurice, catégorie Jr "C". Il était alors âgé de douze ans. L'année suivante, après avoir remporté deux victoires en autant de compétitions, il était victime d'un malheureux accident au terme d'une pratique. Au cours des années ultérieures, il a repris contact avec les compétitions, affichant une certaine crainte dans les débuts. En 1967, il était choisi pour représenter la ville de La Tuque dans les tournois provinciaux.

Il continua à se signaler en 1968 alors qu'il remporta la pre-

mière compétition lors de l'ouverture officielle du centre de

Saint-Gérard. Il méritait ainsi le trophée "La rose d'argent" et une médaille d'or. Il continua à se bien classer au cours de la saison.

C'est en 1969 qu'il connut véritablement sa meilleure saison. Après avoir remporté le championnat de la vallée du Saint-Maurice dans la catégorie Junior "B" et aussi, toutes catégories, il était choisi le skieur de l'année et méritait le trophée décerné au skieur qui s'est le plus signalé au cours de la saison.

Non seulement la ville de La Tuque mais toute la région de la Mauricie se souvient encore des nombreuses prouesses qu'il a réalisées au cours de ces dix dernières années.



Gilles Lacroix

Chuck Lough obtient le meilleur temps simple et combiné au ski à La Tuque

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — Le jeune Chuck Lough, 15 ans, a obtenu le meilleur temps simple et le meilleur temps combiné de la journée, dimanche après-midi à La Tuque, dans le cadre d'une compétition de ski ouverte à tous les garçons junior âgés de 6 à 15 ans. Le jeune Lough a négocié les deux slaloms en un temps combiné de 47.50 secondes en plus d'obtenir le meilleur temps simple de la journée, soit 22.50 secondes.

Cette compétition locale, organisée par l'école de ski dont M. Jean-Marie Laforge est le président, et commanditée par la ville de La Tuque, avait pour but de stimuler la participation des jeunes et d'encourager ces derniers à suivre les cours de l'école de ski dans le but de découvrir de nouveaux talents et de récupérer les talents perdus si possible. L'école de ski compte actuellement 367 élèves dont les plus jeunes ne sont âgés que de quatre ans.

Dans la catégorie des 6 ans, Luc Lapointe a mérité la médaille d'or avec un temps de 74.50 secondes. Michel Jordan s'est classé deuxième pour se voir attribuer la médaille d'argent et Paul Sicotte s'est vu remettre une médaille de bronze après avoir mérité la troisième position.

Dans la classe des 7 ans, François Rivest a terminé au premier rang avec un temps combiné de 66.90 pendant que Daniel Beaudoin se classait en seconde place et Alain Garceau en troisième.

François Goulet s'est assuré la médaille d'or chez les huit ans avec un temps de 63.00 secondes tandis que Stéphane Michaud se classait deuxième et Luc Ringuet troisième. Pour la classe des 9 ans, Alain Gauthier a été le meilleur avec un temps de 57 secondes. Eric Bergeron a pris la seconde position et Denis Boudreault et Serge Lambert se sont classés ex-aequo en troisième place.

Le jeune Marc Goulet a réalisé les deux descentes dans le

temps le plus bref dans la catégorie des 10 ans soit 54.40 secondes. G. Miller et C. Séguin ont pris respectivement la deuxième et troisième positions. Dans la classe des 11 ans, Luc Boudreault s'est assuré la médaille d'or avec un temps combiné de 52.90 alors que René Degrandmont et Denis Pelchat se classaient respectivement en seconde et troisième places. Michel Matteau a terminé premier chez les douze ans en 51.30. Jean Chevrette et Luc Gagnon l'ont suivi dans l'ordre. Chez les treize ans, Andrew Hall a terminé premier avec un temps de 50.40 suivi de J. P. Courteau et Chris Lough.

Dans la catégorie des 14 ans, Jocelyn Filion a été le meilleur avec un temps de 48.30. André Gagnon a terminé au deuxième rang et Mario Lapointe au troisième. Enfin, chez les quinze ans, Chuck Lough a été le meilleur en plus d'obtenir les meilleurs temps de toutes les catégories. Pierre Mongrain a terminé deuxième dans cette classe et J. Morency a pris la troisième place.

Une centaine de jeunes garçons ont participé à cette compétition, et le président de l'école de ski, M. Jean-Marie Laforge, a indiqué, au cours de la remise des médailles, qu'une compétition similaire aurait lieu le 22 février pour les jeunes filles du même âge. Le maire Lucien Filion a été invité à remettre les médailles à ceux qui s'étaient particulièrement distingués.

Classement

6 ans	
1. Luc Lapointe	74.50
2. Michel Jordan	114.60
3. Paul Sicotte	94.60
4. Marc Plourde	125.70
5. Yves Trottier	166.70
7 ans	
1. François Rivest	66.90
2. Daniel Beaudoin	68.60
3. Alain Garceau	74.10
4. Paul Charland	75.90
5. Michel Simard	78
6. Roger Laramée	79.80
7. D. Cinq-Mars	80.50
8. André Lortie	85.3

9. Michel Saint-Arnaud	96.10	2. René Degrandmont	55.40
10. Michel Yusichuk	100.10	3. Denis Pelchat	55.70
11. Richard Laflamme	102.90	4. Luc Brodeur	60.20
8 ans		5. Marc Filion	62.00
1. François Goulet	63	6. G. Hamel	62.80
2. Stéphane Michaud	66.10	7. R. Beaudoin	67.60
3. Luc Ringuet	67.50	8. J. Mercier	70.10
4. R. Cayouette	71.80	9. J. Langlois	81
5. S. Bouchard	72.00	10. M. Bouchard	82.70
6. R. Gaucher	75.30		
7. Pierre Bertrand	101.20	12 ans	
9 ans		1. Michel Matteau	51.30
1. Alain Gauthier	57.00	2. Jean Chevrette	51.60
2. Eric Bergeron	58.30	3. Luc Gagnon	52.10
3. Denis Boudreault	58.70	4. Robert Hall	52.10
3. Serge Lambert	58.70	5. André Lesage	52.30
5. J. Mercier	65.00	6. François Michaud	54.90
6. Pierre Hamel	65.60	7. Michel Petit	55.80
7. Serge Veillette	67.30	8. A. Lavoie	59.30
8. Alain Arseneault	68.60	9. R. Lavoie	61.30
9. Normand Goyer	72.50	10. L. Sicotte	63.40
10. Daniel Capano	77.00	11. A. Vézina	65.70
11. Michel Carignan	81.00	12. D. Martin	68.80
12. Gary Yusichuk	81.60	13. P. Tremblay	83.20
13. C. Lavoie	88.10	14. B. Bernier	142.30
14. Bertrand Gignac	91.50	13 ans	
15. Guy Chevrette	94.70	1. Andrew Hall	50.40
16. M. Lavigne	107.20	2. J.P. Courteau	51
10 ans		3. Chris Lough	53.10
1. Marc Goulet	54.40	4. Denis Daniel	55.70
2. G. Millet	59.60	5. Claude Boily	58
3. C. Séguin	59.80	6. D. Trottier	60
4. R. Gagnon	61.70	7. R. Allard	63.60
5. Jean-Pierre Brochu	67.30	8. C. Deschesne	68.90
6. D. Hébert	68.10	9. P. Poitier	70.60
7. J. Bronsard	68.90	10. A. Mercier	74.10
8. G. Cinq-Mars	70.10	14 ans	
9. G. Langlois	71.40	1. Jocelyn Filion	48.30
10. R. Allard	73.30	2. André Gagnon	50.30
11. M. Lemonde	74.00	3. Mario Lapointe	51.20
12. R. Bouchard	96.00	4. Alain Gravel	55.60
13. J. Caron	103.10	15 ans	
14. M. Fugère	118.40	1. Chuck Lough	47.50
15. A. Gignac	119.50	2. Pierre Mongrain	53.40
		3. J. Morency	56.00
		4. J. Fugère	80.60

Au grand vent du nord

Le premier ministre Trudeau a reçu un autre accueil délectant, en fin de semaine, dans la région du Saguenay. La première autorité du Canada a effectué une visite dans cette région à l'occasion du Carnaval-souvenir de Chicoutimi. Un seul incident est venu marquer son passage à Chicoutimi lorsqu'un jeune étudiant de l'université McGill l'a atteint d'une tomate à la figure, à sa sortie de l'hôtel de ville de l'endroit.

Cette semaine CHEZ J.N. BEAUDOIN Ltée

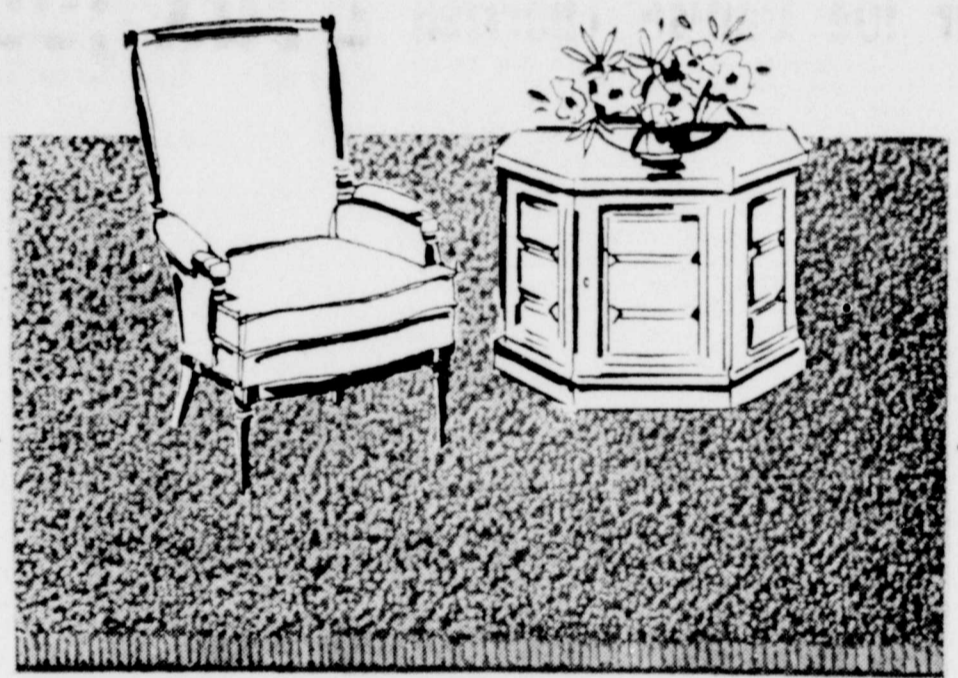


AMEUBLEMENT de CHAMBRE "Colonial" 3 MCX

DESSUS DE MEUBLE EN FORMICA

Rég.: \$335.00 pour

\$239⁰⁰



TAPIS

100% NYLON
Valeur \$10⁹⁵

Spécial \$5⁹⁵ verge carrée

Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN



J.N. Beaudoin
& CIE LTÉE
676, CHAMPFLOUR
TROIS-RIVIÈRES
378-5471

Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN



(Photo Léon Savard)

M. MARCEL BEAULIEU était en compagnie de Monseigneur René Audet, évêque du diocèse de Joliette, lors de la proclamation de la campagne de souscription de la Fédération jolietaine des œuvres de charité. M. Beaulieu, président de la Fédération s'est dit assuré que

l'objectif de \$52,000 sera atteint. La proclamation avait lieu lundi à l'hôtel de ville de Joliette, et la campagne de souscription est ouverte depuis ce jour et ce jusqu'à la collecte dans chacun des foyers qui aura lieu le 19 février.

Souscription à la Fédération jolietaine des œuvres de charité

JOLIETTE (PAC) — La proclamation de la campagne de souscription de la Fédération jolietaine des œuvres de charité a eu lieu lundi de cette semaine à l'hôtel de ville de Joliette en présence de Mgr René Audet évêque de Joliette et du président de la Fédération M. Marcel Beaulieu. Cette campagne, qui se tient depuis lundi, prendra fin avec la collecte de porte à

porte dans tous les foyers. Cette collecte devrait avoir lieu le jeudi 19 février.

A cette rencontre à l'hôtel de ville le président M. Beaulieu en a profité pour souligner qu'il se disait assuré que l'objectif de \$52,000 serait atteint. M. Beaulieu a également ajouté que le slogan de cette campagne "Donne ta part" était bien significatif.

Dans un communiqué préparé par M. Laurent Grenier, ce dernier fait mention que la campagne de souscription de la Fédération jolietaine des œuvres de charité groupe les collectes de 8 organismes qui ont décidé de mettre leurs ressources en commun pour ne faire qu'un seul appel au public. Ces organismes sont la Société Saint-Vincent-de-Paul, des paroisses de Saint-Charles-Borromée (Cathédrale), Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste, Christ-Roi, Sainte-Thérèse et Notre-Dame-des-Prairies, le centre Notre-Dame-de-Bonsecours, le service d'auxiliaires familiales, l'Œuvre du Lac Ayothe, le conseil communautaire sur la toxicologie, le Commissariat des guides et l'office de communications sociales.

Commissariat des guides \$ 200 0.4 p.c.
Conseil communautaire sur la toxicologie \$ 1,500 3.2 p.c.
Cardias-Joliette \$ 5,683 12.2 p.c.

Administration générale — Recherche et analyse des problèmes sociaux
— Travail pour "L'Eglise de Joliette et le développement"
— Travail en vue de la formation d'un conseil de bien-être
— Collaboration avec d'autres organismes de bien-être
Coût de la campagne de souscription 1969 \$ 4,624 9.9 p.c.
Total \$46,607 100 p.c.

Repartition des fonds recueillis en 1969
Société St-Vincent-de-Paul, des six paroisses de Joliette \$16,000 34.4 p.c.
Centre Notre-Dame-de-Bonsecours \$10,000 21.5 p.c.
Service d'auxiliaires familiales \$ 5,000 10.7 p.c.
Œuvre du Lac Ayothe \$ 2,000 4.3 p.c.
Commissariat des scouts \$ 1,000 2.2 p.c.
Office de communications sociales (CRTV) \$ 600 1.2 p.c.

L'objectif de 1970
Pour 1970, précise la communication, l'objectif de la souscription est de \$52,000 réparti comme suit: industries \$13,500, commerces, \$9,500, clubs et associations \$1,000 les paroisses de la Cathédrale \$8,500, Christ-Roi



par Michel ROCHON

● Au carnaval '70 des Loisirs de Saint-Félix-de-Valois, dimanche prochain, il y aura course en raquettes. Cet ancien sport redevient de plus en plus populaire.

● N'oubliez pas que c'est dimanche, à Rawdon, qu'a lieu la grande course provinciale de motoneiges. \$1,000 seront distribués en bourses. Les activités débutent à 13h. 30 pour se poursuivre jusqu'à 17h. Les meilleurs conducteurs de la province et de la région seront présents.

● C'est samedi au centre de ski d'Ailleboust à Ste-Beatrix qu'une compagnie de skis vous fera essayer leurs skis gratuitement. En effet vous n'avez qu'à vous rendre à ce centre de ski et empruntez gratuitement une paire de skis.

● Robert Asselin s'est approprié la première position des Étoiles métropolitaines de la section Moustique du hockey mineur. Il devance par un point Martin Sansregret.

● Les amateurs de hockey mineur seront servis à souhait, en fin de semaine à Joliette, alors que 24 parties de hockey, opposant des clubs Moustiques à Midget, seront présentées au public de la région de Lanaudière. Ce festival débutera vendredi soir à 18h.

● Le club juvénile de la Police avec son président Joseph Thibault a voulu présenter du hockey à son meilleur aux amateurs de Joliette et a bien voulu organiser une rencontre entre les "Saints" de Laval de la ligue Junior "A" du Québec et le club des Loisirs de Joliette de la ligue Intercités Juvénile.

● Jos. Thibault nous a promis que dimanche la soirée serait rehaussée par la présence de Paola Noel, Emile Genest, Jacques Rougeau et d'autres personnalités bien connues.

On attend une réponse des religieuses

L'école Baby sera-t-elle vendue?

JOLIETTE — Les autorités municipales de la ville de Joliette sont dans l'attente d'une réponse à savoir si les autorités dirigeantes des Soeurs de la Providence sont disposées ou non à vendre

quer ce qu'il a répété dans un entretien téléphonique, à savoir que l'école Baby peut évidemment se convertir en hôtel de ville. Dans le moment le bureau d'architecte en question étudie ce projet. Selon les architectes, les classes seraient converties en bureaux et la salle du premier plancher deviendrait comme à l'hôtel de ville actuel la salle d'audience pour les réunions des représentants des citoyens de Joliette, avec comme seul changement, qu'elle serait évidemment plus grande.

l'école Baby. C'est le principal problème qui prime présentement dans cette affaire a souligné le secrétaire-trésorier de la cité M. Jacques Désormiers.

Le club Saint-Gabriel suspendu indéfiniment de la ligue Lanaudière juvénile inter-cités

JOLIETTE (P.G.) — Le club Saint-Gabriel qui fait partie de la ligue de hockey Lanaudière inter-cités Juvenile a été suspendu au complet par l'Association de hockey mineur de la zone

Lanaudière et le cas sera référé à l'Association de hockey mineur de la région des Laurentides.

Ce même club ne prendra donc pas part au programme de

ce soir dans cette ligue et il se pourrait que les amateurs ne rejoignent plus ce club cette saison.

On se rappellera que les officiels, lors de la dernière rencon-

tre qui opposait ce club au Notre-Dame de Lourdes, avaient du arrêter la joute à cause d'incidents désagréables qui s'étaient produits.

Un des officiels avait été attaqué sauvagement par un des joueurs du Saint-Gabriel, Yves Pontbriand, alors que la joute était dans la troisième période, et les arbitres n'eurent d'autre alternative que d'arrêter la partie à ce stade.

Il y avait déjà eu treize punitions mineures, décernées aux joueurs du club Saint-Gabriel, en plus de deux punitions de mauvaise conduite et cette punition devait donc la troisième punition de mauvaise conduite au cours de cette rencontre.

L'instructeur du club avait également retardé volontairement le jeu au cours de cette joute et s'était attiré une punition au banc.

Tous les joueurs ainsi que l'instructeur du club Saint-Gabriel se trouvent donc suspendus indéfiniment, et l'avenir de ces joueurs est maintenant entre les mains de l'AHMJ.

Un nouvel hebdomadaire à Joliette

JOLIETTE (P.A.C.) — Un nouveau journal a été lancé hier après-midi, à Joliette. C'est un journal hebdomadaire qui est dirigé par des administrateurs de la ville de Joliette, M. Jacques Martin comptable agréé de Joliette, détenant la majorité des actions de cette nouvelle publication qui a sorti son premier numéro hier, vers la fin de l'après-midi. Les autres actionnaires sont en outre M. Gilles Varin de Joliette, et M. Gilles Tessier de Berthierville est directeur de ce journal.

"L'horizon" cette nouvelle publication sortira dorénavant à toutes les semaines, le mercredi.

Une réception a eu lieu à l'hôtel Château Windsor de Joliette, hier après-midi, pour marquer le lancement de ce nouveau journal hebdomadaire de la région de Joliette. Le directeur de l'information du journal en question est M. Roland Gauvreau anciennement journaliste au journal "L'Action Populaire" publication qui a été récemment vendue au même propriétaire

du Joliette journal "L'Etoile du Nord" de Joliette, M. Gauvreau, le doyen des journalistes de Joliette, a d'ailleurs été fête l'an dernier, pour ses 21 ans de vie journalistique.

Des cours aux ambulanciers Saint-Jean

JOLIETTE (P.A.C.) — Les ambulanciers Saint-Jean ont commencé à dispenser un autre cours de secourisme lundi à Joliette. Plus de cent personnes se sont rendues pour le début de ce cours sous la responsabilité de l'instructeur en chef M. Raymond Saint-Amour. Les autres instructeurs sont: MM. Jean-Noël Routhier et Gilbert Malo ainsi que Mme Yolande Ouhmet.

Un prix à la municipalité de Lanoraie pour la protection

JOLIETTE (P.A.C.) — La municipalité de Lanoraie, située dans le comté de Berthier, a obtenu une mention pour le soin qu'elle apporte dans le domaine de la prévention des incendies dans la localité.

La nouvelle a été annoncée lors d'une cérémonie qui clôturait un concours annuel de pré-

vention, concours tenu sous les auspices de l'Association nationale et internationale de protection contre les incendies.

La municipalité de Lanoraie recevrait son trophée sous peu. Ce prix honorifique devrait être présenté par le ministre des Affaires municipales le Dr Robert Lussier.

En furetant dans Joliette

● M. Fernand Lapierre l'organisateur des "Expos" de Montréal sera à Joliette le 27 février. Ce dernier lance un disque qu'il présentera à Joliette en compagnie de M. Louis-Henri Paradis le représentant des argues "Hammond" à Joliette. Ils seront chez A.L. Green, "le gérant", ce jour là pour rencontrer la population.

● Le procureur de la Couronne Me Jean-Robert Piette a déclaré qu'il changera peut être de travail. Il a dit qu'il deviendrait journaliste parce que cela semble être payant... On dit que le journaliste même à tout, il s'agit d'en sortir, mais de savoir que le droit même au journaliste c'est surprenant, n'est-ce pas?

● Le lieutenant M. Raymond Bellemare s'est rendu mardi après-midi saluer les employés du pavillon du Québec pour l'exposition de Osaka. Il s'est surtout rendu à Montréal pour souhaiter un bon voyage aux policiers de la Sûreté du Québec qui devaient partir pour le Japon mardi dans la soirée.

● M. Michel Rochon (sport), a quand même réussi à préparer sa chronique "Nouveliste". Ce dernier a été malade dernièrement, mais son amour du sport l'a vraisemblablement mis sur pied, du moins pour faire quand même la chronique "Hors jeu".

Un forum

JOLIETTE (P.A.C.) — Une nouvelle expérience sera tentée ce soir à la réunion des membres de Joliette du club d'administration industrielle du Canada. Cette expérience sera de participer à un forum avec comme invité M. Frank Turcot, gérant de compagnie; M. Rostand Dubeau, un autre gérant et M. Louis Dauphin, directeur à Abex. Le sujet sera les relations humaines.

Le mois dernier, précise un communiqué de M. Georges Hebert, responsable des relations extérieures du club de Joliette, 42 personnes ont assisté à ce souper qui a lieu mensuellement au restaurant Kambo de Joliette.

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette

9h. Ecole Saint-Pierre
10h.30 Ecole Saint-Viateur
11h.30 Ecole Saint-Jean-Baptiste
13h.30 Patinage libre pour jeunes enfants et parents 16h. Ecole Anglaise
17h. CEGEP de Joliette
18h.: Saint-Jean-Baptiste vs Sainte-Pierre Moustique
19h.30 Ligue Lanaudière Juvénile Inter-cités

Saint-Gabriel vs Saint-Jacques

20h.30 Loisirs de Joliette vs Saint-Thomas
21h.30 Lourdes vs Lavaltrie
23h. Cie de Finances

Centre de loisirs du CEGEP

19h.30 Cours de gymnastique pour dames, Mme Henri.
Piscine du CEGEP de Joliette
19h. Cours de natation pour adultes, \$2.
20h. Bain public \$0.35.

Bibliothèque adultes:
9h. à 12h. 13h. à 18h., 19.30 à 21h.30

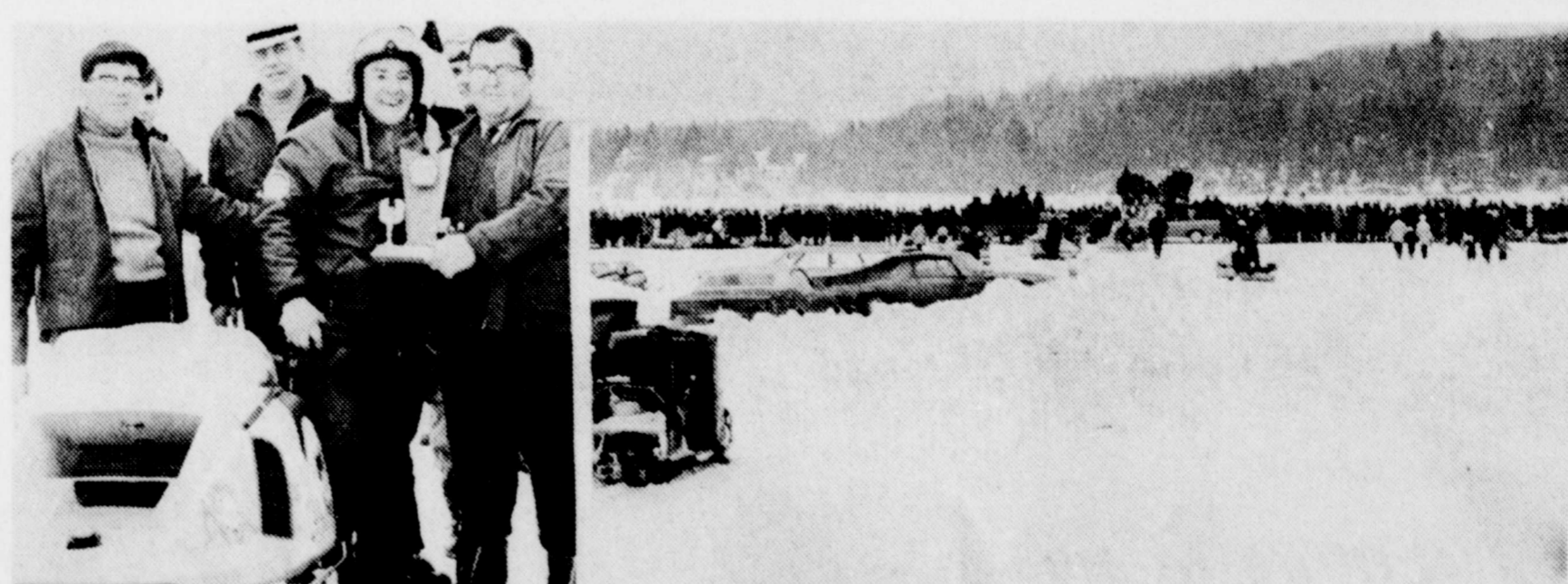
Bibliothèque enfants:
16h. à 18h.

Centre de loisirs Barthélémy-Joliette

19h. Ping Pong, Ballon panier, ballon volant, gymnastique sur appareils, handball. Adultes \$0.50, étudiants: \$0.25.

Centre d'hiver Bosco

13h.: Centre de plein air est ouvert gratuitement aux amateurs de motoneiges de trains sauvages, de ski, et de patinage. Il y a un gardien sur place entre 13h. et 22h.



Une course de motoneiges qui attire 3,000 personnes

C'ÉTAIT LA COMPÉTITION du club de motoneige "Sentier Nord de Joliette", lac des Français à Sainte-Marcelline. Plus de 3,000 personnes assistaient au départ des 56 "motoneigistes" enregistrés pour cette course, réalisée grâce à la collaboration de Georges Roy, l'agent distributeur de la bière "Molson" pour Joliette. A gauche dans l'ordre M. Laurent Forest le préposé aux départs, M. Guy Goulet, M. Nar-

mand Roy le gagnant pour une deuxième année et M. Jacques Hodgson représentant de Georges Roy. A droite c'est une vue d'ensemble qui montre bien la foule qui assistait à cette compétition qui a eu lieu à l'hôtel Champlain du lac des Français, au cours de la dernière fin de semaine.

Les étoiles du hockey mineur

Section Moustique

1. Robert Asselin 22
2. Marc Surprenant 21
3. Martin Sansregret 21
4. Howard Brownrigg 20
5. Marcel Faucher 19
6. Alain Melançon 17
7. Jacques Drainville 17

Section Pee-Wee

1. Lucien DeBlais 49
2. Danny Renaud 26
3. Mike Conroy 26
4. André Ferland 24
5. Michel Boulard 18
6. Luc Lafond 16
7. Daniel Leblanc 16

Section Bantam

1. Luc Borduas 30
2. Richard Bonin 21
3. Sylvain Dauphin 19
4. Jacques Laurin 18
5. Jacques Marcell 17
6. Gino Tessier 17

Section Midget

1. Richard Froment 35
2. Luc Joly 20
3. Michel Vincent 16
4. André Bélanger 15
5. André Vennes 14

Section Juvénile

1. François Héty 40
2. Jean Benoit 24
3. Normand Houle 19
4. Claude Ethier 19
5. André Perreault 18
6. Jean-Noël DeRouin 17
7. Alain Armstrong 17

Sur la route... de Berthier

● Les remarques parfois acerbes, parfois douces également, que quelques personnes de Berthierville ou des environs adressent à l'auteur de ces lignes en ce qui concerne certaines "pointes" publiées dans cette chronique sont les bienvenues... à condition d'être justifiées, il va sans dire. Il ne faudrait cependant pas confondre l'eau et le feu et prêter à ces remarques trop d'arrière-pensées auxquelles l'auteur n'avait pas de prime abord songé. De toute façon, "...sur la route de Berthier", a toujours été et restera ce qu'il est présentement.

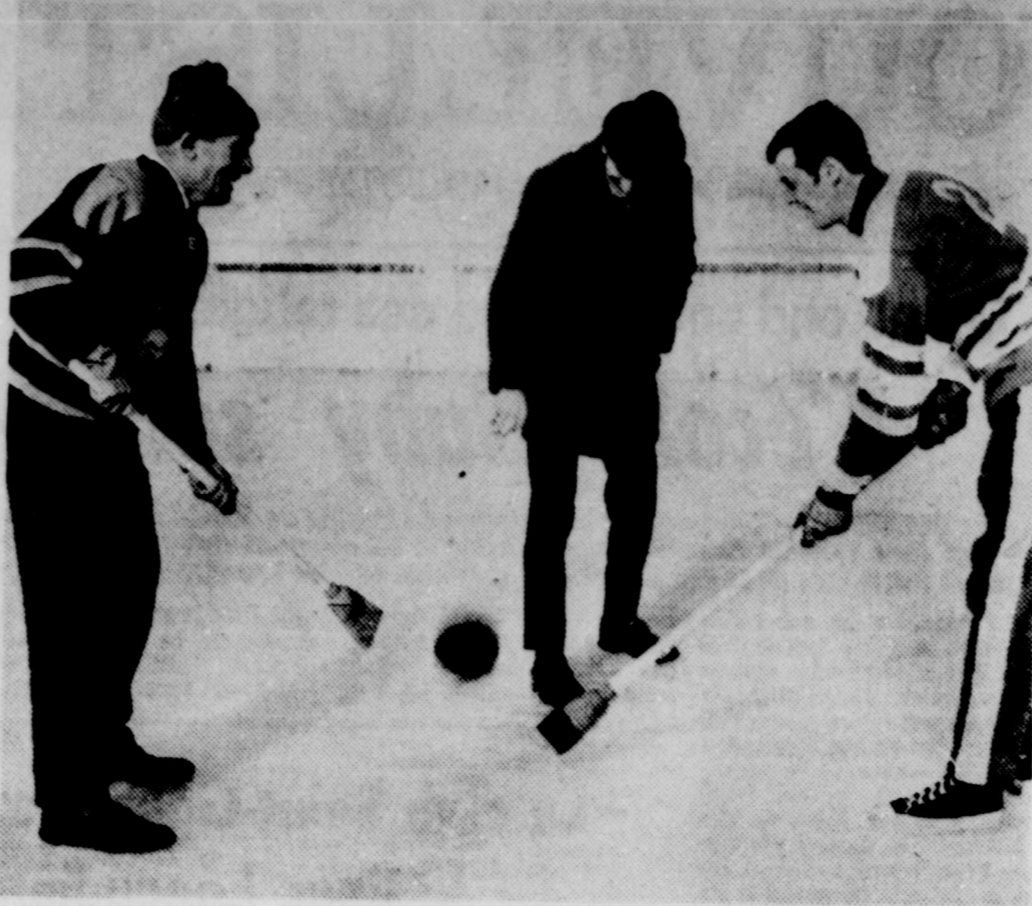
● Depuis plus d'un mois, le carnaval scolaire de Ville Saint-Gabriel bat son plein. La reine de ce carnaval est Mlle Christiane Ranger qui remplit royalement ses fonctions, assistée par un prince consort, le jeune Richard Emery de Saint-Gabriel. Quant à la reine, elle est la fille du secrétaire de Saint-Damien, M. Jean Ranger, qui souffre présentement d'une forte grippe. Apparemment et sous les conseils de ses enfants, Jean se gave d'aspirines... sans rester au lit cependant. L'histoire ne dit pas s'il boit beaucoup de liquide.

● Le maire de Ville Saint-Gabriel, M. Delipha Marin, accompagné du conseiller Alcide Langpré, ont décidé que l'hiver canadien ne leur convenait pas du tout. Aussi, lui et son compagnon ont décidé de changer d'atmosphère en se rendant pour trois semaines en Floride où, dit-on, la neige se fait rare et où le soleil luit plus souvent qu'à son tour. L'idée a fait son chemin car MM. Marin et Langpré, qui partaient en automobile, furent rejoints alors qu'ils venaient tout juste d'arriver, par un autre conseiller, M. Viateur Prévillé, qui prit l'avion jugeant probablement qu'il n'avait pas de temps à perdre.

● Bien peu de gens de Berthierville, sauf ceux peut-être qui demeurent sur la rue Frontenac, sont au courant que cette même artère sert de terrain de courses aux autobus scolaires. Il est étonnant de voir jusqu'à quel point ces grands véhicules jaunes se déplacent rapidement. Surtout, si comme hier, toutes les rues de Berthierville sont inondées, parsemées de flaques d'eau. Il faut bien admettre cependant que ces AS de la course formules autobus scolaires Inc., pratiquent leur adresse quand leur engin est libre de tout passager. Heureusement.

Un nouvel employé pour l'usine de filtration

Les candidats à ce poste devront préalablement remplir un questionnaire et subir un examen qui déterminera le meilleur candidat à être affecté à ce poste. Les résultats seront mis sous scellés pour être ensuite examinés en une même période de temps. Celui qui sera choisi comme opérateur de l'usine de filtration recevra un entraînement d'une dizaine de jours.



(Photo Claude Rondeau)

Les conseillers dans les sports

UNE JOUTE DE ballon-balai entre le conseil de la paroisse de Berthierville et le club de Berthier-paroisse se déroulait à la patinoire du Centre culturel de Berthierville dimanche après-midi. M. Maurice Barrette, maire-suppléant, effectuait la mise au jeu tandis que le conseiller, M. Paul-Émile Lavallée et un joueur du club, M. Doucet attendaient impatiemment le ballon.

Sept policiers provinciaux se rendent à Osaka

BERTHIER (J.S.O.) — Sept policiers de la Sûreté du Québec ont pris le départ par avion à Dorval en direction d'Osaka au Japon où ils agiront de partout dans le monde pour admirer l'exposition internationale 1970 d'Osaka.

Ces agents de la SQ auront également pour rôle la surveillance du pavillon du Québec à Osaka, afin d'être en mesure de communiquer avec les visiteurs japonais même, le groupe au complet a suivi un stage à l'Université du Québec afin de se familiariser avec les usages du pays et la langue à proprement parler, du moins ce que cinq mois d'instruction en langue japonaise ont pu leur permettre d'apprendre.

L'agent Pierre Lanoue, du poste de Saint-Agathe de la Sûreté du Québec, fait partie du groupe. Fait à noter pour les gens de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon, l'agent Pierre Lanoue est le frère de l'officier en charge du poste de la SQ de Saint-Gabriel, le caporal Jean M. Lanoue.

Ce dernier confiait à ce sujet qu'il avait accompagné son frère jusqu'à l'aéroport de Dorval compte que son frère et ses compagnons ne souffriraient certainement pas de solitude pendant le voyage puisque tout le groupe des hôtes pour le pavillon du Québec à Osaka prenait le même avion qu'eux.

L'entente devra être ratifiée

Municipalisation d'un système d'eau à St-Damien

ST-DAMIEN (J.S.O.) — La corporation devra déboursier pour cet achat, la somme de \$20,000 à raison de \$1,000 par année et portant intérêt au taux de 8 p.c. l'an.

Cette décision fut prise à la dernière assemblée en conseil municipal de St-Damien et fait suite à de nombreuses démarches entreprises depuis le mois de novembre 1969 à cet effet.

A cette époque, une résolution d'adoption avait été présentée par le conseil au ministre de la Voirie qui exigea bientôt que la

Corporation adopte une autre résolution, chiffres à l'appui cette fois.

Le système d'aqueduc dessert le village de St-Damien depuis de nombreuses années et sera appelé à subir incessamment quelques travaux de rajustement en particulier le réservoir qui devra être refait.

Bien que la corporation ait possédé une franchise du temps où Mlle Gravel était propriétaire, cette dernière s'occupait entièrement de l'administration de l'aqueduc, la perception etc.

Une subvention de \$250 sera versée au groupe des Majorettes de Berthierville

BERTHIERVILLE (J.S.O.) — Le conseil de ville de Berthierville a procédé à l'élection d'un nouveau maire suppléant en la personne de M. Arthur Beaulac, qui cumulera cette fonction pendant les trois prochains mois.

M. Beaulac remplace M. Gabriel Briassette dont le mandat est échu. Le tout s'est déroulé à l'issue de la dernière assemblée du conseil de ville tenue lundi soir à l'hôtel de ville.

Le conseiller Marcel Aucoin souffre présentement d'une

grippe qui fait ses ravages ces temps-ci. M. Aucoin n'a donc pu assister à la dernière assemblée mais a fait parvenir une recommandation aux conseillers. Cette recommandation vise les majorettes de Berthierville. Bien que le maire J. Dominique Giroux est fait remarquer, misérieux, que la ville, comme partout ailleurs, traversait une période d'austérité, une somme de \$250 a été acceptée comme contribution de la municipalité pour les activités des Majorettes de Berthierville.

Les cours de recyclage ne s'arrêtent pas aux années académiques

BERTHIERVILLE (J.S.O.) — Les cours de recyclage qui sont présentement donnés grâce au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada ne s'arrêtent pas aux années académiques. Celui qui veut par exemple se perfectionner en électronique industrielle ou en réparation de radios-télévisions peut faire une demande en ce sens.

C'est du moins ce que confiait M. Claude Dulac, responsable du Centre de Main-d'Oeuvre de Berthier.

en demandes pour des électroniciens soit inondé par trop de candidats, continue M. Dulac, nous devons parfois envoyer ces derniers dans d'autres régions où la demande est plus forte". M. Dulac expliqua de plus que pour Berthierville, les demandes sur le marché du travail étaient comblées en ce qui concerne les métiers de la construction mais que par contre, plusieurs employeurs, dans le domaine du textile ou de la couture, avaient un grand besoin d'ouvriers mais que la demande était faible en ce sens.

Des cours d'ambulanciers St-Jean sont offerts

SAINT-DAMIEN (J.S.O.) — Un instructeur pour les ambulanciers Saint-Jean offre bénévolement de venir donner des cours pour ambulanciers, à toute personne pouvant être intéressée.

M. Gérard Saint-Georges offre en effet cette possibilité à la condition expresse cependant que douze membres au minimum se présentent à ces cours.

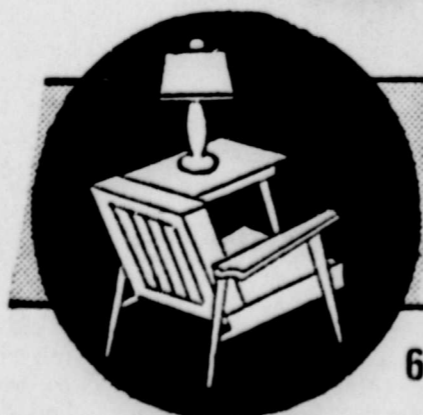
Cette semaine CHEZ J.N. BEAUDOIN Ltée



AMEUBLEMENT de CHAMBRE
"Colonial" 3 MCX
DESSUS DE MEUBLE EN FORMICA

Reg. : \$335.00 pour
\$239⁰⁰

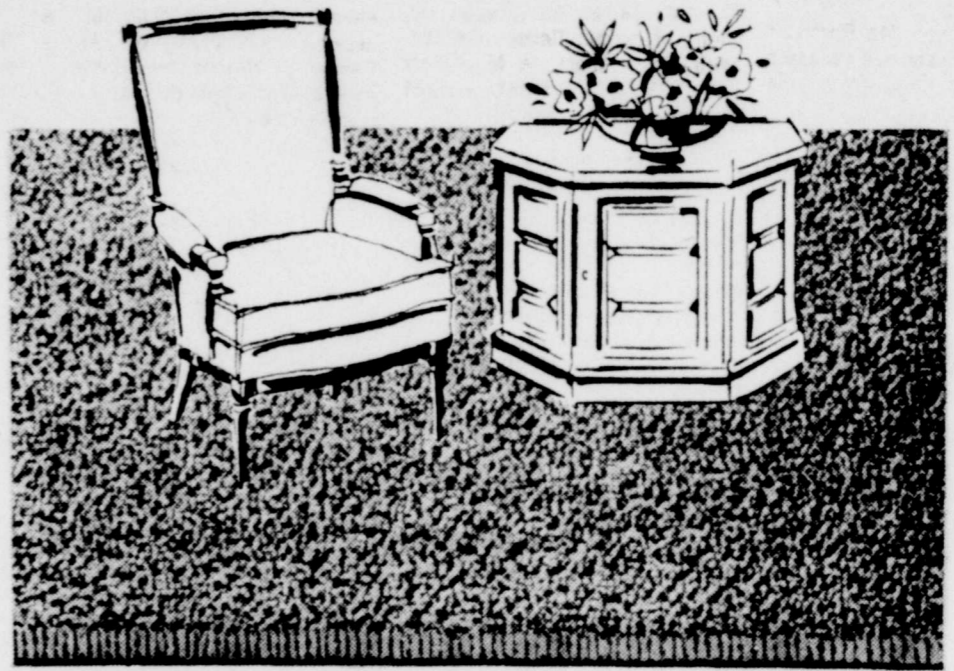
Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN



J.N. Beaudoin
& CIE LTÉE

676, CHAMPFLOUR TROIS-RIVIÈRES
378-5471

Futurs Mariés
en 1970 c'est
BEAUDOIN



TAPIS

100% NYLON
Valeur \$10⁹⁵

Spécial **\$5⁹⁵** verge carrée



(Photo Roland Lemire)

Aucun blessé mais de lourds dommages

UNE MARE D'EAU inondant la route 19 à l'intersection du rang St-Flavien, hier soir, a été la cause de deux accidents de la circulation, le premier impliquant deux camions l'un chargé de rebuts de métal, l'autre de billes de bois et deux automobiles; le second impliquant deux automobiles. Les dommages aux véhicules sont lourds, mais personne n'a été blessé. Ci-dessus, les billes de bois d'un camion tombées sur une voiture au moment de l'impact.

Deux des six attentats à la pudeur imputés à un adolescent de 16 ans

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Il n'y aurait pas seulement un maniaque sexuel qui attaque les femmes dans les rues, mais au moins deux et peut-être plus. C'est ce qu'affirmait, hier, le sergent-détective Guy Poisson, de la sûreté municipale de Trois-Rivières, un des quatre détectives faisant enquête dans cette affaire. Les policiers ont fait cette découverte, hier avant-midi, en poursuivant leur enquête, peu après qu'une jeune fille dut se réfugier dans un restaurant de la rue Royale alors qu'elle était poursuivie par un jeune homme qui voulait attenter à sa pudeur. A leur arrivée sur les lieux, l'individu avait disparu, mais les policiers ont inspecté le quartier et capturé le jeune homme dans le parc Champlain. Il s'agit d'un adolescent de 16 ans. La capture de l'adolescent a permis aux policiers de régler le cas de deux des six attentats à la pudeur commis depuis moins de deux semaines dans les rues de la ville. Le sixième attentat a été commis mardi soir, vers 4 heures et 30 dans le tunnel de la rue St-Maurice. La jeune fille qui a été suivie, hier avant-midi, a déclaré à la police que c'est la quatrième fois qu'elle est ainsi attaquée par un jeune homme et qui serait celui qui la poursuivait hier. Mis en présence des autres femmes qui ont été attaquées par un maniaque sexuel au cours des derniers jours, ces dernières ont affirmé que ce n'est pas cet individu qui les a poursuivies et a attenté à leur pudeur. Ce qui a permis aux policiers de découvrir qu'il existe plus d'un désaxé sexuel de ce genre à Trois-Rivières. Le sergent-détective Guy Poisson a dit être sur une très bonne piste et avoir trois suspects. Cette piste, selon lui, permettra probablement de mettre hors d'état de nuire un autre individu de ce genre et de mettre fin aux attentats à la pudeur dans nos rues.

Le maire dénonce le caractère belliqueux du Dr Boisclair

Le conseil décidera lundi s'il accepte de recevoir les commissaires

par Fernand GAGNON
TROIS-RIVIÈRES — Le conseil municipal décidera lundi, le 16 février à son assemblée hebdomadaire, s'il doit recevoir ou non les autorités de la Commission scolaire de Trois-Rivières. S.H. le maire René Matteau a mentionné dans une lettre adressée à M. Léo Carle, secrétaire de la Commission scolaire, en réponse à une demande

d'entrevue formulée par cet organisme, qu'il laissait à ses collègues le soin de prendre une décision. L'entrevue réclamée par les autorités scolaires aurait pour but de discuter d'une entente sur le partage des cotisations et subventions volontaires des industries à la municipalité à la suite de l'abolition de la taxation sur la machinerie.

Caractère belliqueux
Le maire Matteau suggère aux Commissaires d'écoles, en termes à peine voilés, de changer ni plus ni moins de président (le Dr Guy Boisclair) vu ses "sorties à l'emporte-pièce et son caractère belliqueux". Nous donnons ci-après le texte de la lettre du maire Matteau à M. Léo Carle: La lettre "En réponse à la votre

du 10 février dans laquelle je prends connaissance d'une demande formulée par la Commission scolaire, pour une entrevue avec le Conseil municipal, je déposerai cette demande au conseil qui prendra la décision de vous recevoir ou non. "Devant l'attitude de votre président, avec ses sorties à l'emporte-pièce et son caractère belliqueux,

je me demande si les Commissaires de la commission scolaire ne devraient pas s'entendre entre eux pour garder une attitude ferme mais loyale envers tous. "Espérant que les Commissaires comprendront ce message, je vous remercie et je demeure, Bien à vous, René MATTEAU, Maire de Trois-Rivières.

La population du Grand Trois-Rivières rendra hommage au maire Jean Drapeau

par Jean-Marc BEAUDOIN
TROIS-RIVIÈRES — La population du Grand Trois-Rivières rendra un vibrant hommage à M. Jean Drapeau alors que 125 couples de Trois-Rivières du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières Ouest assisteront mercredi le 18 mars à un dîner-concert au Vaisseau d'Or. C'est un témoignage de grande considération à cet homme qui laisse sa marque, qui grave un profond sillon dans l'histoire de notre pays, que les citoyens du grand Trois-Rivières veulent rendre. M. Jean Drapeau symbolise l'homme public moderne, celui qui par ses réalisations, par son acharnement, par sa tenacité autant dans l'adversité que dans la prospérité, l'homme qui par sa persévérance et ses

idées audacieuses, devient un bâtisseur, un ouvrier de la terre comme le disait de Chardin. Kivans "Nous bâtissons". C'est là la devise du Kivans international et les organisateurs de ce dîner-concert ne pouvaient trouver mieux que les clubs Kivans de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières Ouest à qui remettre les profits réalisés par cette soirée. En même temps qu'un groupe de citoyens du grand Trois-Rivières rendront l'expression de leur admiration à M. Drapeau, ils contribueront aux oeuvres humanitaires des clubs Kivans. Ce dîner-concert du grand Trois-Rivières au Vaisseau d'Or sera sous la présidence d'honneur des maires René Matteau de Trois-Rivières, J.-Réel Des-

rosiers du Cap-de-la-Madeleine et Jules Montour de Trois-Rivières Ouest. Les personnes qui assisteront à ce dîner-concert seront à leur arrivée au Vaisseau d'Or, reçues par M. Jean Drapeau qui offrira un coquetel. Par la suite, ils apprécieront la haute cuisine de cet excellent restaurant. Musique On ne peut évidemment parler de dîner-concert sans mentionner la musique. Pendant que les convives se régaleront de viandes fraîches et que leurs lèvres tremperont au délicieux nectar rouge, l'orchestre du Vaisseau d'Or, constitué d'une vingtaine de musiciens sous l'habile direction du maître Jean Heud Vaillancourt, sera le langage du navire, avant que les

convives s'endorment "dans l'abîme du rêve". Mais ce ne sera pas tout. Au moment où "tout se mêle en un vil éclat de gaité verte", la voix de Nelligan (sic) qui n'est comprise "que par le clair de lune et les grands soirs d'orage", se fera entendre, rappelant les chaudes soirées, parfois tumultueuses, du vieux Château de Ramezay. Jacques Dufresne, bien connu dans la région pour se nombreuses interprétations de poèmes à la radio, récitera les plus beaux vers de ce poète "modifié" du Québec, qu'est Emile Nelligan. André Rancourt, gerant général du poste CJTR récitera aussi quelques poèmes de ce fantôme, disparu dans la nuit, "emporté par le souffle mortel des brises hivernales"! De plus,

Yoland Guérard agira en la circonstance comme maître de cérémonies. Concert Après cette soirée d'un lyrisme sensible, on quittera le Vaisseau d'Or aux flancs diaphanes, conservant grâce à cette faculté qu'on appelle mémoire un souvenir. Comme guise de rappel, M. Jean Drapeau prêtera gratuitement son orchestre pour un concert qui sera donné au Centre culturel de Trois-Rivières lundi le 6 avril. Encore une fois, les profits réalisés par ce concert seront remis aux clubs Kivans pour leurs oeuvres. L'idée d'une telle soirée au Vaisseau d'Or a été mise de l'avant par le journal Le Nouvelliste et radio Trois-Rivières, le poste CJTR.



(Photo Roland Lemire)

UNE DELEGATION DU grand Trois-Rivières se rendra, mercredi le 18 mars, à un dîner-concert au restaurant de M. Jean Drapeau, le Vaisseau d'Or. C'est un hommage que la population de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières-Ouest veut rendre à ce grand homme qu'est M. Drapeau. Quant aux profits réalisés par cette soirée, ils seront versés aux clubs Kivans des trois villes-soeurs pour leurs oeuvres. Ce dîner-concert, au cours duquel Jacques Dufresne et André Rancourt réciteront la poésie de Nelligan, a été organisé

par le journal Le Nouvelliste en étroite collaboration avec le poste CJTR. Déjà, tous les préparatifs sont presque terminés, et lundi dernier, on se rendait rencontrer M. Jean Drapeau pour confirmer le tout. Sur la photo, de gauche à droite: M. Léo André, directeur de la promotion au journal Le Nouvelliste, M. Charles D'Amour, président du journal Le Nouvelliste, M. Jean Drapeau, M. André Rancourt, gerant général du poste de radio CJTR et M. André Fortin, directeur des relations extérieures du restaurant le Vaisseau d'Or.

L'évaluation du complexe de l'Exposition de Trois-Rivières atteint \$5.5 millions

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Tous les immeubles et installations du Terrain de l'Exposition, à Trois-Rivières, ont une évaluation globale de \$5,500,000, selon ce que révèle une étude effectuée par l'ingénieur Origène Bellemare, responsable des projets municipaux. Dans le rapport déposé à la table du conseil de ville, l'ingénieur Bellemare établit que la valeur des édifices se chiffre à \$4,257,212 tandis que les équipements sont évalués à \$1,242,787. Il précise que le Stade de Courses renferme les installations les plus coûteuses, au montant de \$307,300, lesquelles ont ainsi été réparties: éclairage

\$150,000, tableau lumineux, \$50,000 et la piste, \$107,300. Au Stade de Baseball, le système d'éclairage est estimé \$100,000 et le terrain à \$25,000, le tout totalisant une valeur de \$125,000. A la piscine, l'ing. Bellemare évalue le béton à \$160,700, les appareils de filtration à \$96,000 et l'éclairage à \$15,000. Quant au reste du terrain de l'Expo, le rapport tient compte des lampadaires, de la filerie souterraine, de l'aqueduc, de l'égout, du pavage, des clôtures et de l'aménagement paysagiste. Toutes ces installations ont été évaluées à \$969,987.

c'est un secret polichinelle

● Une dame Latulippe, du boulevard Saint-Louis, à St-Louis-de-France, n'est pas encore revenue de sa surprise. Alors qu'elle regardait à l'extérieur de son logis, hier après-midi, elle a vu ramper sur la neige quelques objets insolites qui l'ont fait sortir dehors pour vérifier. Il s'agissait de chenilles, rondelles de poils touffus, qui se dandinaient joyeusement comme des matoneiges. Faut-il en conclure que cette année ces bestioles ont devancé les cornelles pour nous annoncer le printemps?

● M. Gilles Bourassa a été réélu à la présidence de l'Association des employés du Séminaire St-Joseph. Il entreprend à ce poste son 7ième terme consécutif, soit depuis les débuts de cette organisation. Les autres membres de l'exécutif sont Mlle Marie-Anna Turcotte, reportée à la vice-présidence pour un 5ème terme, Mlle Emilienne Courchesne, secrétaire, Mlle Madeleine Gervais, trésorière et M. Léo Gendron, directeur.

● Polichinelle souhaite un immense succès aux légionnaires de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest qui entreprendront d'amasser des fonds pour les handicapés dans quelques semaines. Vous l'avez deviné, c'est la campagne annuelle des dix sous qui nous revient du 1er au 15 mars sous la présidence du docteur Marcel Bailey et patronisé par la Légion canadienne. Il est à espérer que cette année, les bourses trifluviennes se délieront, car les besoins de nos handicapés sont innombrables.

par Bernard CHAMPOUX
TROIS-RIVIÈRES — L'Union des Employés de Commerce, local 500, affiliée à la Fédération des Travailleurs du Québec, vient de déposer une requête en accréditation, pour les employés du magasin Dupuis Frères de Trois-Rivières, à la Commission des Relations de Travail du Québec. C'est ce qu'a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse, M. Jean J. Côté, secrétaire-trésorier-administratif du local 500, en précisant que c'était là le début d'une campagne destinée à syndiquer les employés de tous les magasins trifluviens. Plusieurs autres M. Côté a ajouté que la prochaine demande d'accréditation concernera les employés du magasin Pollack et que plusieurs autres suivront graduellement. Il a révélé en outre que M. Arthur Chevarie, de Trois-Rivières,

sera le représentant officiel du local 500 dans la cité trifluviennne et que son travail consistera à intéresser les employés de magasins à joindre les rangs de l'Union des Employés de Commerce. Salaires trop bas M. Jean J. Côté s'est dit scandalisé devant les salaires de famine que reçoivent les travailleurs du monde commercial de Trois-Rivières. "Nous sommes ici à la demande des employés et nous resterons à leur disposition tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas tous été consultés". M. Côté a affirmé que les propriétaires de magasins exploitaient leurs employés et que pour en sortir, ceux-ci devaient se rallier au local 500. "Il est utopique, selon lui, de croire que les salaires à Trois-Rivières devaient être beaucoup plus inférieurs qu'à Québec ou à Montréal".

Moyens d'intimidation Le secrétaire-trésorier-administratif du local 500 s'est élevé contre certaines tactiques d'intimidation utilisées par des patrons. Il tient à aviser les employés de commerce que la loi défend aux employeurs de faire des congédiements pour la seule raison d'empêcher un individu d'être syndiqué. M. Côté déplore le fait que le climat de crainte s'installe toujours dans les endroits où les salaires sont les plus bas. Les employés ont été laurés Quant à M. Arthur Chevarie, le représentant du local 500, il a dit que l'atmosphère dans les magasins était peu recommandable parce que les employés étaient très mal rémunérés. "Comment voulez-vous donner votre pleine mesure lorsque vous avez des soucis financiers" a-t-il dit. M. Chevarie a déclaré que les

employés de magasins avaient reçu beaucoup de promesses de leurs employeurs, lesquelles n'ont jamais été réalisées et "ça dure depuis des années". Selon lui, les gens ont été tellement cuisinés qu'ils ont peur de faire appel au sauveur, qui est en l'occurrence le local 500 de l'Union des Employés de Commerce.

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE
CAISSE D'ECONOMIE DU COEUR DU QUEBEC
mardi, le 17 février 1970 à 8 heures p.m.
au: 765, rue Bonaventure, Trois-Rivières.

DEMANDE
LOUERAIT BUNGALOW 6 pièces
TROIS-RIVIÈRES ou CAP-DE-LA-MADELEINE
COMMUNIQUEZ: 376-2501 Poste 55

DEPUIS 46 ANS LES FUTURS MARIÉS achètent leurs habits sur mesures de tout style modernes et classiques
68.95 et plus
Chez Lambert et Cloutier Toujours au 1048, Champflour

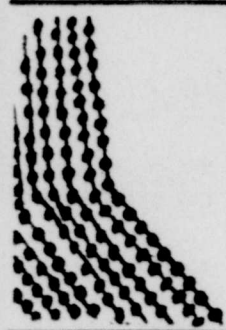


GRATIS

1 PATRON BOUSSAC DE PARIS

sera donné gratuitement avec chaque achat de coton BOUSSAC

PRIX COUPÉS



"BEDINGLES"

couleurs assorties pour décorations de fenêtres et portes, etc.

GRAND SPÉCIAL 3 verges / \$1

FLANELLETTE 23" de large 4 / \$1

DRAPERIES AVEC FLEURS ORANGES 60 pouces de large Rég. \$ 2.25 SPÉCIAL \$119

TAIES d'oreiller (Imparfaites) 4 / \$1

COTON JAUNE 4 verges / \$1

TAPIS POLYESTER Lavable — 24" x 36". Poil long de 1/4 pouce. Couleurs: Orange, jaune, or, bleu, verp. rose. Rég. \$ 7.98 SPÉCIAL \$449

TRICOT CRIMPLENE 60" de large \$298 la verge

JACQUES ALLARD INC.

GRAND'MÈRE 588, 6e Avenue 538-4758 339, 6e Avenue 538-5172 290, 7e Avenue 538-8058 Plaza Jacques Allard

TROIS-RIVIÈRES 1535 rue Royale 378-2212 1514 rue Royale 375-9445 SHAWINIGAN 533 Place du Marché 537-0562 383, 5e Rue 537-7121 CAP-DE-LA-MADELEINE 89 rue Fusay 378-6087

Importante réunion ce matin à Nicolet

La commission scolaire manque de locaux

par Régent Lajoie

NICOLET — Les conseillers scolaires de la municipalité scolaire de Nicolet se réuniront ce matin afin d'étudier deux projets d'importance, dont celui d'ajouter une aile à l'école Curé-Brassard.

Les commissaires se sont réunis mardi soir, en session régulière, et ont décidé d'ajourner leur séance à jeudi matin afin d'étudier à fond le projet d'assurance et celui de construire ou d'aménager de nouveaux locaux de classe pour septembre prochain.

En effet, la commission scolaire locale prévoit manquer d'un nombre encore indéterminé de locaux pour la rentrée des classes, en septembre 1970. Se basant sur un phénomène assez particulier qui existe à Nicolet, où la clientèle scolaire augmente au lieu de diminuer comme c'est le cas de certaines municipalités, les conseillers scolaires doivent envisager la possibilité d'une autre augmentation d'élèves pour la rentrée de 1970 comme ce fut le cas pour la présente année scolaire où le nombre d'élèves a largement dépassé le chiffre de 1,000.

Avec la venue de l'école polyvalente, l'Institut de police et divers autres aménagements et transformations, le nombre d'élèves au niveau du primaire a considérablement augmenté avec la venue de nouvelles familles.

Actuellement, la municipalité scolaire de Nicolet bénéficie de 38 locaux de classe et a été dans l'obligation de louer de l'espace au Centre catholique de Nicolet. La commission scolaire locale possède présentement 27 locaux affectés à la classe régulière du cours primaire, quatre locaux affectés aux classes de rattrapage et autant pour la maternelle. Enfin, trois locaux servent pour des spécialités.

Il ne serait pas impossible que dès septembre 1970, près de 1,100 élèves s'inscrivent à la commission scolaire locale de Nicolet. C'est à partir de ces possibilités que les commissaires statueront, ce matin, sur le projet de construction d'une nouvelle aile à l'école Curé-Brassard. Comme autre possibi-

lité, les commissaires peuvent louer des locaux à l'extérieur de l'école même, comme c'est présentement le cas pour le centre catholique.

Les dirigeants scolaires sont en face d'un certain problème puisque le phénomène que connaît Nicolet ces années-ci ne se répétera probablement pas éternellement et il viendra un certain temps où la clientèle scolaire suivra le cours normal des autres localités et diminuera d'année en année. La commission scolaire risque éventuellement de se retrouver avec un surplus de locaux.

Le problème est sérieux et mérite qu'il soit considéré. C'est pour cette raison que les conseillers scolaires de Nicolet se réunissent ce matin pour l'étu-

dier à fond et ensuite prendre la décision qui s'imposera.

L'acquisition de l'ancienne résidence des Frères, pour l'aménager en locaux de classe, au début de la présente année scolaire a été d'un grand secours aux dirigeants scolaires mais il semble que ce ne sera pas suffisant pour les années à venir.

Enfin, les commissaires étudieront le projet de consortium d'assurance pour les prochaines trois années. La police d'assurance qui couvrirait l'école Curé-Brassard et les biens de la municipalité scolaire vient échouer jeudi, le 12 février. Le bureau local de J.-Ubaldo Caron Inc. assurait le service à la commission scolaire par l'entremise d'un consortium de compagnies d'assurances canadiennes-françaises.

Un incendie détruit une petite bâtisse

SAINT-SYLVERE (DNC) — Un incendie a détruit une petite bâtisse qui servait d'abri aux joueurs de hockey et aux patineurs, dans la nuit de mercredi à jeudi. A cause de la violence des flammes, les pompiers volontaires de Saint-Sylvere ont décidé de faire appel aux sapeurs de Saint-Wenceslas afin de protéger une maison appartenant à M. Jean-Marie Houle.

Représentants des élèves au CEGEP de Victoriaville

QUEBEC — Mlle Jacynthe Lavigne, de Sainte-Eulalie, comté de Nicolet, et M. Robert Désaulniers de Saint-Wenceslas, du même comté, ont été nommés, pour un an, en qualité de représentants des élèves au Collège d'enseignement général et professionnel de Victoriaville. Ces nominations ont été annoncées par M. Jean-Guy Cardinal, vice-président du conseil exécutif et ministre de l'Éducation.



LA RECEPTION DE trois camions à incendie à la caserne de Sainte-Grégoire, secteur de la ville de Bécancour, s'est effectuée dernièrement en présence du maire et de plusieurs membres de son conseil. Des représentants de la compagnie qui a fabriqué les pompes à incendie, la Cie Electric et Gaz Welding, de Montréal, sont également venus à Sainte-Grégoire pour livrer les appareils et expliquer leur fonctionnement aux préposés du service contre les incendies de la localité. Sur la photo, le maire de la ville de Bécancour, M. L. Gaston Gaudet, et quelques membres de son conseil, en compagnie des représentants de la compagnie qui a effectué la livraison de trois appareils similaires, dont on voit la cabine, à droite.

La prime de trois dollars pour les porcs abattus sera encore versée

NICOLET (R.L.) — M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et député du comté de Nicolet vient d'annoncer qu'aucun changement ne viendra modifier le présent règlement relatif au paiement d'une prime pour les porcs abattus.

Selon le ministre, les éleveurs de porcs continueront de recevoir la prime de \$3 accordée par le ministère Québécois de l'Agriculture pour autant que ces éleveurs remplissent les conditions d'admissibilité prévues par la loi.

La déclaration du ministre Vincent fait suite à l'annonce d'un changement de politique concernant le paiement de la

prime fédérale. En effet, depuis le 5 janvier dernier le ministre de l'Agriculture du Canada n'accorde plus qu'une prime de \$1.50 au lieu de \$3 pour les porcs ayant conservé un indice de 105 et plus à l'abattage.

Selon M. Vincent, le maintien intégral de la prime québécoise vise à poursuivre l'encouragement accordé jusqu'à l'éleveur en vue d'une amélioration graduelle de la qualité du porc.

Seul l'agriculteur qui fait de cet élevage sa principale occupation, peut bénéficier de la prime de \$3. Chaque porc abattu doit toutefois répondre aux exigences de la loi sur les normes des produits agricoles du Canada.

Trois camions à incendie pour la ville de Bécancour

BÉCANCOUR (R.L.) — La ville de Bécancour a pris possession, il y a déjà quelques semaines, de trois camions à incendie pour desservir certains secteurs de cette municipalité.

Chaque camion-citerne est d'une capacité de 2,500 gallons d'eau en réserve et les nouveaux appareils pour combattre les incendies seront d'un précieux secours pour la ville, principalement dans les endroits de la municipalité où il n'existe

pas de service d'eau.

L'achat de ces camions entre dans le cadre du programme tracé par le commissariat et ces derniers remplaceront les citernes à ciel ouvert qui devaient être érigées dans les rangs de la ville. De plus, le maire de la ville de Bécancour, M. L. Gaston Gaudet, a tenu à préciser que la localité bénéficie d'un octroi satisfaisant sur l'achat de ces camions.

Grâce à tout cet équipement

contre l'incendie, plusieurs secteurs jouissaient déjà d'une réduction de prime d'assurances appréciable.

Les trois camions à incendie, fabriqués par la Cie Electric and Gas Welding, de Montréal, ont été livrés à la caserne de Sainte-Grégoire. Le maire et plusieurs membres du conseil étaient présents à la remise de ces nouvelles pompes à incendie par des représentants de la compagnie manufacturière.

Construction d'un foyer pour personnes âgées à Saint-Pierre-les-Becquets

SAINT-PIERRE LES BECQUETS (R.L.) — Par un arrêté en conseil, la corporation du foyer Romain-Becquet Inc. a été autorisée par le gouvernement provincial à demander des subventions en vue de la construction d'un foyer pour personnes âgées dans le village de Saint-Pierre-les-Becquets.

Ce foyer pour vieillards pourra accueillir 38 personnes âgées et sera érigé selon les plans et devis d'un groupe d'architectes montréalais, la firme Roux, Morin et Langlois. La firme d'ingénieurs Jean F. Gagnon et Associés, de Montréal également, est responsable de la réalisation du projet.

Tous les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province sont

autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux de ce foyer pour personnes âgées.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être adressées à M. Louis-Pierre Roux, président du foyer Romain-Becquet Inc. dont l'adresse est 340 Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets. Ces soumissions devront être parvenues avant 7h. du soir, lundi, le 2 mars 1970.

D'autre part, en ce qui concerne les soumissions des sous-traitants, elles devront être déposées au bureau des soumissions déposées de Trois-Rivières ou celui de Montréal ou encore à Québec, le ou avant le 27 février 1970.

Les soumissions des entrepre-

neurs-généralistes seront ouvertes lundi soir, le 2 mars 1970, à la salle de l'école Sainte-Marie, rue Lapérade, à Saint-Pierre-les-Becquets, en présence des membres de la corporation et des professionnels responsables de la réalisation du projet.

La corporation du foyer Romain-Becquet Inc., dont le président est M. Louis-Pierre Roux, n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ce foyer pour personnes âgées est l'un des trois foyers du genre qui seront érigés par le ministère de la Santé dans le comté de Nicolet. Les deux autres maisons du genre seront construites à Gently, secteur de la ville de Bécancour, et à Manseau.

Courrier Sud

● M. l'abbé Adélard Vanasse, curé de Durham-Sud, vient d'être nommé par Mgr Albertus Martin, évêque du diocèse de Nicolet, curé de la paroisse de Saint-Léonard d'Aston. Il succède à M. l'abbé Georges-Henri Laforest, décédé dernièrement. La nomination du nouveau curé vaut jusqu'au 18 février 1976. M. l'abbé Renaud Baril remplacera le curé Vanasse à la paroisse de St-Fulgence de Durham.

● Le sympathique commentateur de baseball aux joutes des Expos de Montréal, Jean-Pierre Roy, ex-lanceur des lignes majeures, sera le conférencier devant le club Optimiste de Nicolet, mercredi soir, le 25 février. Les membres du club Optimiste réservent de nombreuses surprises pour la venue de M. Jean-Pierre Roy à Nicolet. Ce dernier, qui est avec l'organisation des Expos de Montréal depuis le début, en sera à l'une de ses dernières conférences avant de rejoindre le club qui s'entraîne à West Palm Beach, en Floride.

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous
Par RÉJEAN LACOMBE

Explosion d'une grenade: 34 blessés

● **GAZA** — Au moins 34 personnes, dont 33 résidents arabes et un soldat israélien, ont été blessées par l'explosion d'une grenade lancée près du quartier général de l'administration civile, dans la bande de Gaza, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. Les forces de sécurité ratisaient la région pour retrouver les auteurs de l'attentat.

24 personnes meurent lors d'un naufrage

● **CARACAS** — Selon les dernières informations parvenues à Caracas, 24 personnes ont péri au cours du naufrage d'une barque de pêche, au large de la Guaira, sur le littoral vénézuélien. Trois survivants, agrippés à ce qui reste du bateau, ont pu entrer en contact avec les autorités maritimes grâce à une radio portative. L'électricien Fernando Gonzalez a pu ainsi annoncer que le capitaine de l'embarcation avait été dévoré par les requins après qu'il eut sauté à la mer pour tenter de sauver un enfant.

3,000 tonnes de vivres à Cotonou

● **LAGOS** — Le Comité international de la Croix-Rouge dispose présentement de 3,000 tonnes de vivres entreposées à Cotonou et destinées aux victimes de la guerre, indique-t-on dans les milieux de cet organisme. Par ailleurs, 1,400 autres tonnes sont attendues d'un moment à l'autre, ajoute-t-on. Tous ces dons ont été acceptés par le gouvernement nigérian. Au total, depuis l'arrêt des hostilités, 5,000 tonnes de vivres sont arrivées au Nigéria, la plupart par la voie des airs.

9,000,000 déclarations d'impôt

● **OTTAWA** — Le Centre fédéral des données fiscales s'attend de recevoir cette année près de neuf millions de déclarations d'impôt sur le revenu, soit presque un demi-million de plus que l'an dernier. Dans un communiqué, le ministère invite les citoyens à poster tôt leur formule pour l'année 1969 avant la date limite du 30 avril 1970.

Le gouvernement recommande aux contribuables de bien remplir aussi toutes les clauses et conditions de la déclaration, y compris l'annexion de reçus et l'indication de l'âge des enfants.

Premier satellite japonais

● **TOKYO** — Le Japon a placé sur orbite terrestre son premier satellite. La station spatiale américaine de l'île de Guam, dans le sud-ouest du Pacifique, a annoncé qu'elle captait les signaux radio émis par le satellite. Ce satellite japonais était propulsé par une fusée Lambda 4-S-5, à quatre étages, longue de 50 pieds, pesant neuf tonnes. Elle utilise un carburant solide. Le satellite a été lancé de la station spatiale de l'université de Tokyo à Uchinoura Kyushu.

A Washington, le centre de la NASA signale que Lambda 4-S-5 est passé au-dessus de l'Équateur 22 minutes après son lancement. Il lui faut environ deux heures pour effectuer une révolution complète. Selon la NASA, le satellite "se porte très bien". Ce premier satellite artificiel japonais qui tourne autour de la terre a été baptisé Osumi, du nom de la péninsule où se trouve la station de lancement à Uchinoura.

Deux pouces de pluie à New York

● **NEW YORK** — Plus de deux pouces de pluie sont tombés sur la région métropolitaine de New York depuis quelques jours. Ces pluies diluviennes ont occasionné de nombreux problèmes aux new-yorkais. Il est tombé en fait 2,38 pouces de pluie, brisant ainsi un record remontant à 1869.

Dans ses prévisions budgétaires pour l'année 1970-71

Le gouvernement accorde certaines priorités

OTTAWA (PC) — Le Livre bleu contenant les prévisions budgétaires pour le prochain exercice débutant le 1er avril, déposé hier aux Communes par le président du Conseil du Trésor, M. C. M. Drury, tranche grandement dans sa présentation avec les précédents.

Pour la première fois, il contient un préambule explicatif portant sur les termes techniques utilisés.

Ce préambule contient aussi un certain nombre de tableaux qui résument les détails des prévisions de dépenses et qui contribuent à fournir une vue d'ensemble plus complète.

Ce Livre bleu contient aussi, pour la première fois, les versions anglaises et françaises des prévisions budgétaires.

Les prévisions budgétaires pour le prochain exercice s'établissent à \$14,812,786,335.

Dépenses statutaires

Le président du Conseil du Trésor a souligné que les dépenses statutaires, celles qui découlent d'engagements fermes prévus dans les lois actuelles, s'élèveront à \$6,323 millions, soit 49 pour cent du budget total des dépenses.

Presque tout l'augmentation globale de ces dépenses, soit \$651 millions, se répartit sous les trois rubriques suivantes:

1. Dette publique, frais de service: \$195 millions.
2. Paiements aux provinces:
 - a) transferts fiscaux: \$156 millions.
 - b) assurance-hospitalisation: \$95 millions.
 - c) assurance soins médicaux: \$70 millions.
 - d) enseignement post-secondaire: \$49 millions.
 - e) régime d'assistance publique du Canada: \$38 millions.
3. Frais fixes concernant les réserves provisoires de blé et paiements anticipés pour le grain des Prairies: \$44 millions.

On peut donc constater, a dit M. Drury, que de l'augmentation globale, \$651 millions, soit 73 pour cent, sont attribuables

aux dépenses statutaires, et que de ce montant, \$408 millions iront aux paiements accrus aux provinces.

Haute priorité

M. Drury a révélé que des ressources additionnelles, s'élèvent à \$293 millions, sont attribuées aux programmes suivants "auxquels le gouvernement accorde une haute priorité":

Expansion économique régionale: \$75 millions; expansion au bilinguisme: \$52 millions; services postaux: \$36 millions; affaires indiennes et esquimaudes: \$34 millions; gendarmerie royale du Canada: \$26 millions; services aériens: \$22 millions; services aériens: \$22 millions; perfectionnement et utilisation de la main-d'œuvre: \$21 millions; assistance pour l'expansion internationale: 15 millions; stimulants à l'industrie à l'écart des innovations et des perfectionnements technologiques: 12 millions.

Pour tous ces programmes précités, il s'agit d'augmentations des crédits actuels.

"Les programmes pour lesquels des augmentations sont prévues, a dit M. Drury, se rattachent aux priorités fondamentales du pays: unité nationale, justice sociale, éducation et expansion économique tant au Canada que dans les pays en voie de développement".

Principaux budgets

Les secteurs qui accaparent la part du lion du budget fédéral de dépenses sont la santé et le bien-être social, \$3,149,800,000 expansion économique, \$1,817,800,000 et défense nationale, \$1,816,600,000.

Par ailleurs, le gouvernement entend dépenser au minimum les sommes ci-après (le chiffre entre tirets indique le budget prévu durant l'exercice courant):

Agriculture — \$253,288,300 — \$251,354,404; Énergie, Mines et Ressources — \$122,145,100 — \$119,186,694; Finances — \$2,943,208,596 — \$2,581,537,302; Pêcheries et Forêts — \$74,682,000 — \$75,277,002; Affaires indiennes et du Nord canadien — \$336,022,700 —

Radio-Canada: même budget de dépenses

OTTAWA (PC) — Le budget de dépenses de la Société Radio-Canada, durant le prochain exercice, sera le même que celui de la présente année fiscale, soit \$166,000,000, indique-t-on dans le Livre bleu que le président du Conseil du Trésor, M.

C.M. Drury, a déposé, hier, aux Communes.

Par ailleurs, le budget de dépenses de l'Office national du film qui est de \$11,000,000 pour l'exercice courant sera diminué de \$1,000,000 au cours de 1970-71.

Les prévisions budgétaires de la Société Radio-Canada et celles de l'ONF sont incluses au chapitre de la culture et des loisirs dans le Livre bleu.

Les prévisions totales destinées à "la culture et les loisirs" sont de l'ordre de \$254,500,000 soit \$500,000 de moins que celles du présent exercice.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de réduire de près de \$300,000 les crédits destinés, en 1970-71, aux parcs nationaux. Ils seront de \$14,882,000 au lieu de \$15,177,000.

Projets à être réalisés au Québec par le fédéral

OTTAWA (PC) — Voici une liste des principaux projets des ministères des Transports et des Travaux publics devant être réalisés au Québec par le fédéral au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1971.

Montréal: deuxième aéroport international - conception technique et construction \$51,040,000; construction et améliorations du port, \$10,590,000; service de la marine \$845,000; édifice fédéral central \$1,250,000; immeuble de l'Office national du Film, améliorations \$870,000; édifice du Revenu national, améliorations \$500,000; terminus postal, améliorations \$650,000; édifice de l'assurance - chômage, améliorations \$100,000; Dorval: aéroport, améliorations \$6,698,000; extensions et

améliorations aux pistes, aux voies de circulation et aux travaux connexes \$2,968,000;

Québec: battures de Beauport \$1,590,000; murs de soutènement de la rivière Saint-Charles \$1,200,000; agrandissement de l'aérogare \$739,000; installations de manutention horizontale du poste d'amarrage No 27 du port \$75,000; édifice du Revenu national, améliorations \$440,000;

Chicoutimi: tête de ligne maritime, améliorations \$250,000; Cap-aux-Meules: améliorations portuaires \$1,550,000;

Chandler: aménagements portuaires \$2,100,000; Coaticook: édifice public \$80,000;

Drummondville: édifice public, améliorations \$250,000; Fort Chimo: construction de duplex \$83,500;

Gaspé Sandy Beach: améliorations du quai \$50,000;

Grandines: déplacement de la balise \$50,000;

Grande Entrée: améliorations portuaires \$385,000;

Ile-aux-Coudres: construction d'une station de phare \$160,000;

Hull: place du Portage \$6,833,000; imprimerie du gouvernement canadien, améliorations \$235,000; édifice public, améliorations \$235,000;

Maniwaki: bureau de poste \$170,000;

Matane: améliorations portuaires \$300,000; édifice public \$350,000;

Mont-Joli: aérogare \$250,000; aire de trafic No 2, voies de circulation et piste \$360,000;

Pointe-du-Lac: feux de navigation \$500,000;

Poste-de-la-Baleine: construction de quai \$125,000;

Sept-Iles: édifice public \$350,000;

St-Honoré: construction d'une tour de contrôle de la circulation aérienne \$130,000;

St-Hubert: nouvelle piste parallèle, avec éclairage \$550,000; refectoire des systèmes d'éclairage des approches et des pistes \$150,000;

Schefferville: pavage de la piste 08, \$500,000; entrepôt pour le sable \$34,000; éclairage de piste à intensité moyenne et basse, \$50,000;

Sept-Iles: garage d'entretien, atelier de travail et entrepôts de sable \$500,000;

Sherbrooke: édifice public, améliorations \$100,000;

Ste-Agathe-des-Monts: édifice public \$200,000;

Sainte-Foy: édifice public \$1,375,000;

Trois-Rivières: édifice public, améliorations \$250,000; locaux mis à la disposition de l'entrepreneur d'arrimage \$65,000;

Victoriaville: édifice public \$697,000.

PARTICIPEZ au tirage de **TROIS PRIX** CHEZ **FOUCHER INC.**

Il ne vous en coûte rien!

Après l'achat de vos nouvelles plaques d'immatriculation '70 pour votre auto, venez tout simplement déposer une de vos vieilles plaques '69 à notre magasin.

Vendredi soir, le 6 mars à 8.00 heures P.M. aura lieu le tirage.

Les gagnants n'auront qu'à présenter leur autre plaque '69 pour réclamer leur prix.

Les numéros gagnants seront publiés dans nos annonces.

1er PRIX: Polisseuse à deux brosses.
2e PRIX: Couvre-siège d'auto en orlon.
3e PRIX: Grille-sandwich

FOUCHER INC.
539-5433
1053 ST-SACREMENT SHAWINIGAN

Si vous ne savez pas pourquoi la gazoline se vend moins cher dans la région, vous ne le saurez jamais.

A l'occasion de la St-Valentin

dites-lui je t'aime avec des Fleurs

FLEURISTE LA VIOLETTE

1400, ROYALE TROIS-RIVIÈRES
Tél.: 376-2509

Vous ragez à cause de votre IMPÔT SUR LE REVENU

Ne vous laissez pas déprimer par tous les changements dans votre impôt sur le revenu. Adressez-vous chez Block qui vous fournira un service rapide et sûr. Le plus souvent, les déductions supplémentaires que vous obtiendrez vous permettront de réaliser des économies supérieures aux frais minimes que vous paierez. C'est la meilleure façon!

Declarations complètes \$5 et plus

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays

440, ST-GEORGES TROIS-RIVIÈRES
47, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE
790, 4e RUE SHAWINIGAN

TÉL.: 378-4474

Heures d'ouverture: Sur semaine: 9h. A.M. à 9h. P.M.
Le samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

sans rendez-vous

Pierre Duceppe en visite à Drummondville

DRUMMONDVILLE (B.A.) — M. Pierre Duceppe, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Loisirs, sera en visite à Drummondville vendredi. Un vin d'honneur sera servi à l'hôtel de ville à 17h, après quoi, M. Duceppe prononcera une courte allocution.

Dans la soirée, M. Pierre Duceppe donnera une causerie sur l'Office de la jeunesse et la création éventuelle du CRJ (conseil régional jeunesse du centre du Québec). Cette causerie se fera à l'auditorium de l'école des infirmières à 20h.

Le candidat libéral dans Arthabaska bientôt choisi

TINGWICK (G.A.B.) — Les membres de l'Association libérale du comté d'Arthabaska ont inscrit le choix d'un candidat comme priorité dans leurs activités des prochaines semaines. Cette décision a été prise au cours d'un déjeuner-causerie qui a réuni quelque 75 participants à Tingwick.

Au cours de la réunion tenue à Tingwick, les responsables de l'Association libérale du comté d'Arthabaska, se sont déclarés prêts à appuyer le nouveau chef du parti pour le Québec, M. Robert Bourassa. Tous les délégués présents ont été unanimes sur cette décision et sont prêts à engager la lutte aux côtés de M. Bourassa. Des questions de régie interne ont été étudiées au cours de ce même déjeuner-causerie à Tingwick.

Quant au choix d'un candidat en vue des élections de 1970, la question sera étudiée sous peu afin de prendre les dispositions nécessaires pour donner suite à ce projet.

Unanimité

Les travaux de la réunion ont été dirigés par M. Germain Labarre de Daveluyville, président de l'Association libérale du comté d'Arthabaska. M. Labarre a eu comme principaux collaborateurs pour le programme de cette manifestation MM. Wilfrid Fortier et Jean-Louis Hane.

M. Gaston Carignan est nommé maire suppléant

Le conseil municipal de Plessisville accepte les conditions de la Protection civile

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le maire suppléant pour les trois prochains mois au conseil municipal urbain de Plessisville sera M. Gaston Carignan. Cette décision a été prise au cours de la séance régulière de février, dont les délibérations ont été dirigées par son hon. le maire Rosaire Côté.

A la même occasion, les édiles présents à la réunion ont adopté le paiement de 1500 \$ pour un total de \$7,548.52. Les édiles ont approuvé une recommandation présentée par M. Adrien Corriveau, ingénieur de

la ville, pour le peinturage de l'usine d'épuration et l'achat d'une pompe portative pour cette usine. Le peinturage coûtera \$2,300 et la pompe \$219.

Le conseil municipal a accepté les conditions posées par le groupe 531 de la Protection civile, qui offre un camion et son équipement. Le responsable du groupe 531 M. Lorenzo St-Pierre, demandait que camion et équipement soient entretenus par le conseil municipal qui en prend la responsabilité.

Son hon. le maire Rosaire Côté et les conseillers se sont engagés à respecter les clauses de l'entente.

Le secrétaire-trésorier du conseil municipal urbain de Plessisville M. Benoit Laliberté, a été chargé de demander des sou-

VENTE D'INVENTAIRE DE MEUBLES NEUFS



20.50% DE RÉDUCTION

CLÉO TRAHAN MEUBLES
940, Station Shawinigan 536-2251
(En face de la côte de la Baie)

VENTE DE FERMETURE



TOUT DOIT ÊTRE VENDU

LES PRODUITS TEXTILES
435, 5e RUE SHAWINIGAN



M. Gaston Carignan

missions pour l'échange d'une camionnette et de l'auto-patrouille. Les deux véhicules usagés actuellement en service seront remplacés par deux voitures neuves.

Un responsable du Club de Courses de Plessisville a demandé, au nom de son organisme, une subvention pour l'entretien de la piste afin d'y faire de l'entraînement cet hiver. Les édiles ont décidé de passer la requête à la commission municipale des loisirs. Cette dernière est chargée de faire une étude, d'avoir l'opinion de la population sur les courses, de soumettre un rapport au conseil municipal le plus tôt possible.

Rénovation urbaine

M. Jean-Marie Fortier a été choisi pour représenter le conseil municipal sur la commission de Rénovation urbaine. Par ailleurs, des dispositions sont prises pour que le conseil municipal soit avantagés par la session d'études sur l'eau, session organisée sur le plan provincial et qui sera tenue dans quelques semaines dans un grand centre du Québec.

Pour ma Valentine de Woolworth

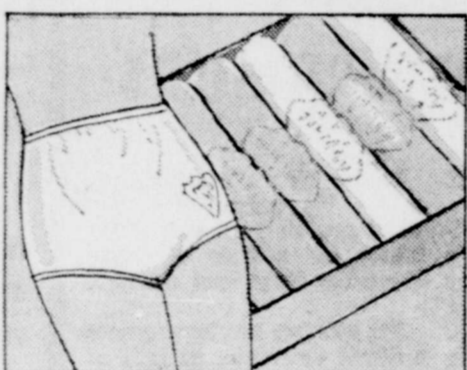
542 - 5e RUE SHAWINIGAN

Robe d'intérieur en 100% coton.

UN CADEAU SÛR DE LUI PLAIRE
A. Robe d'intérieur garnie de dentelle. Col Claudine. Imprimés assortis. Tailles: P-M-G.
Special seulement **3.66**

Épar. 1.33 sur une jolie robe de nuit pour dames.

B. Robe de nuit en nylon, sans manches. Couleurs assorties. Tailles: P-M-G.
Prix rég. Woolworth **2.66**
Seulement **3.99**



Culottes en tricot de nylon pour chaque jour de la semaine

Sept culottes en sept couleurs assorties avec un médaillon du jour sur chacune. Elle appréciera un cadeau comme celui-ci. Tailles: P-M-G.

Prix rég. Woolworth **3.99**
Épar. **1.00**



Mules en ratine pour dames pour la St-Valentin

ACHAT FANTASTIQUE
Semelle en caoutchouc mousse California avec bas du talon en vinyle. Disponible en couleurs assorties. Pointures: 5-9.

Bas prix spécial VALEUR \$2.29

Comme des bagues de 50.00 bagues en toc très élégantes

Choisissez d'un assortiment de camées, onyx, pierres taillées, ensemble de pierres, corails, jades, pierres blanches et plusieurs autres.

Poudre pour le bain Constance Carroll

C Pourquoi ne pas lui donner la poudre pour le bain parfumée Constance Carroll avec carte et noeud de ruban.

Chacune **1.00**
Grande subaine **1.00**



Smiles n' Chuckles
CHOCOLATS EN BOÎTE EN FORME DE COEUR DE 7 OZ.
seulement **1.60** la boîte

Smiles n' Chuckles
CHOCOLATS EN BOÎTE EN FORME DE COEUR
12 OZ. ~~2.80~~ **1.99**
Épargnez **61¢** la boîte

Moirs
CHOCOLATS EN BOÎTE EN FORME DE COEUR
12 OZ. **3.50**
Seulement **3.50** la boîte

Montres suisses
SPÉCIAL POUR LA ST-VALENTIN
Assortiment varié de nouveaux styles modernes.
Maintenant seulement **6.88** et plus

Un vaste choix de cartes pour la ST-VALENTIN, \$1.00 ch.

Woolworth

CHARGEX

542, 5e RUE

SHAWINIGAN



DU NOUVEAU DU NOUVEAU DU NOUVEAU

Vous aimez les soirées bavaroises?
DITES-LE À VOS AMIS, ET VENEZ AU:

MOTEL HARJEN INC.

ST-TITE

MUSIQUE BAVAROISE TOUS LES VENDREDIS SOIRS

La musique et le service se feront à la Bavaroise avec l'orchestre de PIETRO ROSSI

Musique continue avec l'orchestre LES POP'S

(FUTURS MARIÉS NE TARDEZ PAS)

Faites vos réservations dès maintenant — Tél.: 365-9014

VENTE DE FERMETURE DÉBUTE CE MATIN PLUS DE 50% DE RÉDUCTION

MANTEAUX MAXI
Valeur \$100.00
SPECIAL **\$48.00**

ROBES
Reg. \$35.00
SPECIAL **\$10.00 à \$15.00**

PANTALONS
Reg. \$14.00 à \$30.00
SPECIAL **\$6.00 à \$18.00**

BOUTIQUE MOI ET L'AUTRE
432, ave Mercier Shawinigan
Tél.: 537-8331